

LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - DÉCEMBRE 2024

Société de Gestion

Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre

Caceis Fund Administration

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations spécifiques	15
Informations réglementaires	16
Certification du Commissaire aux comptes	23
Comptes annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Compte de résultat	31
Annexes aux comptes annuels	33
Informations générales	34
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	39
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	41
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	46
Inventaire des actifs et passifs	50
Annexe(s)	72
Caractéristiques de l'OPC	73
Information SFDR	76
Rapport annuel de l'OPC Maître	86

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Services Publics Le secteur des services publics, englobant des services essentiels tels que l'électricité, le gaz et l'eau, évolue dans un paysage riche en risques et opportunités ESG significatifs. Les scores ESG présentent des variations régionales, l'Europe étant en tête tandis que l'Asie est à la traîne, accentuant les risques liés à la décarbonisation, à la gestion des émissions, à l'élimination des déchets, aux relations avec les communautés, à l'utilisation des ressources et à la gouvernance des produits. L'exposition aux problématiques ESG peut être largement attribuée à la diversité des actifs des entreprises du secteur. Les entreprises de production d'énergie à base de combustibles fossiles sont généralement les plus exposées, tandis que les entreprises de gaz et d'eau ont une exposition plus faible aux risques environnementaux mais doivent faire face à des défis spécifiques à leur sous-industrie tels que la sécurité publique. Les producteurs d'énergie renouvelable, quant à eux, affichent l'exposition moyenne la plus faible, en raison de leurs risques environnementaux réduits. Le secteur est actuellement dans une phase de transition critique, sous l'impulsion de réglementations nationales et internationales croissantes, de la baisse des coûts de l'énergie renouvelable et de l'augmentation régulière de la demande mondiale d'électricité. L'électrification émerge comme une stratégie clé pour réduire les émissions de GES dans plusieurs secteurs, intensifiant la pression sur l'industrie. Cette transition est également facilitée par le déploiement concurrentiel des technologies photovoltaïques et éoliennes, qui devraient représenter 25% du mix énergétique d'ici 2028, selon l'AIE. De plus, dans le cadre des efforts visant à atteindre un scénario "zéro émission" d'ici 2035 pour les économies avancées et d'ici 2040 à l'échelle mondiale, les entreprises de services publics sont confrontées à une pression supplémentaire pour éliminer rapidement le charbon thermique. Cette source d'énergie, étant un facteur principal du changement climatique d'origine humaine, nécessite une action urgente. Les services publics doivent également faire face à des menaces émergentes telles que les cyberattaques et les impacts physiques du changement climatique, projetés pour s'aggraver en gravité. Intégrer efficacement les considérations ESG dans les stratégies commerciales est primordial pour que les services publics puissent naviguer dans ces défis complexes tout en stimulant la transition énergétique. Cela implique des investissements stratégiques dans les énergies renouvelables, dans des infrastructures résilientes et dans des initiatives robustes d'engagement communautaire. De plus, des cadres de gouvernance solides sont essentiels pour se conformer à l'évolution des réglementations et répondre aux attentes des parties prenantes dans ce paysage dynamique.

PG&EPG&E, un important fournisseur de services publics aux États-Unis, fait face à d'importants risques physiques en raison de son vaste réseau énergétique et du profil à haut risque de la Californie pour les catastrophes naturelles telles que les incendies de forêt et les vagues de chaleur. Les controverses récentes, notamment le gigantesque incendie de Camp Fire en 2018 dans le comté de Butte qui a tué 85 personnes et détruit des milliers de maisons, ont souligné l'importance d'une gestion des risques solide pour protéger les infrastructures et atténuer les responsabilités. Malgré les défis passés, les améliorations de la direction donnent des résultats tangibles, comme en témoigne la suppression de PG&E de la surveillance renforcée par la Commission des services publics de Californie en décembre 2022. Parmi les améliorations récentes clés figurent les lignes de transmission isolées, la gestion de la végétation, un programme d'enfouissement des lignes, des paramètres de sécurité renforcés des lignes électriques (EPSS) et l'installation de caméras de détection de fumée. Grâce à ces mesures, en 2022, les départs de feu dans les districts à haut risque d'incendie (environ 25 000 miles) avaient diminué de 40% par rapport à la moyenne des trois années précédentes, et leur réduction actuelle du risque est de 94%. On s'attend à ce que cela augmente progressivement avec des améliorations supplémentaires du réseau, telles que les conducteurs souterrains ou couverts, déployés chaque année, ainsi que des améliorations continues de l'élagage de la végétation. Cependant, une vigilance soutenue est cruciale, avec la nécessité de surveiller en continu les progrès et de mettre en œuvre des systèmes complets de gestion des risques physiques. Les exigences supplémentaires comprennent l'évaluation de l'impact des dangers climatiques sur les opérations à court, moyen et long terme, la formalisation de politiques claires d'évaluation des risques tout au long de la chaîne de valeur, et la divulgation de l'exposition aux événements de froid extrême.

XCEL ENERGYXcel Energy, une grande entreprise d'énergie américaine, dessert des millions de foyers et d'entreprises dans huit États de l'Ouest et du Midwest avec de l'électricité et du gaz naturel. Elle possède un portefeuille d'énergies renouvelables significatif et croissant, comprenant des centrales nucléaires et thermiques à combustibles fossiles. Historiquement, une partie importante de ses activités reposait sur le charbon thermique (23% de la capacité installée en 2022), avec un plan initial de suppression progressive fixé pour 2040. Cependant, en 2022, l'entreprise a établi des objectifs accélérés en attente d'approbations réglementaires, s'alignant sur le

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

calendrier de sortie du charbon de l'Accord de Paris pour les pays de l'OCDE (2030). Alors que la première centrale a reçu l'approbation fin 2022, la seconde attend les décisions de deux régulateurs étatiques, avec une approbation obtenue au troisième trimestre 2023. La stratégie plus large de décarbonisation de l'entreprise comprend des objectifs intérimaires pour les émissions du Scope 2 et des catégories plus larges des émissions du Scope 3. Pour renforcer ses efforts de décarbonisation, Xcel Energy est tenu d'élargir ses objectifs de zéro net pour inclure les catégories du Scope 2 et du Scope 3. En outre, elle devrait commencer à divulguer ses réponses au questionnaire du CDP sur le changement climatique, adoptant les meilleures pratiques en matière de responsabilité et de transparence en matière de ESG. En ce qui concerne la gestion de la main-d'oeuvre, bien que les efforts de Xcel Energy pour recruter et fidéliser les talents restent solides par rapport à ses pairs de l'industrie, elle n'a pas divulgué son taux de rotation du personnel pour les exercices financiers jusqu'à l'exercice 2022, ce qui entrave la comparaison des performances. Xcel Energy se distingue parmi ses pairs mondiaux en matière de pratiques de gouvernance d'entreprise, avec un conseil majoritairement indépendant et des comités entièrement indépendants (nomination, audit, risques et rémunération). Elle fait également preuve de leadership dans les pratiques d'éthique commerciale, avec une surveillance au niveau du conseil sur les questions d'éthique et une politique détaillée de lutte contre la corruption en place.

Février 2024

Dollar Tree Dollar Tree est une entreprise américaine de grande distribution à bas prix. Elle commercialise des produits de consommation, des vêtements, des articles électroniques et des produits saisonniers. Le groupe compte près de 16 000 magasins aux Etats-Unis. Cette entreprise est en cours de structuration de sa stratégie ESG. Comme près de 50% des entreprises américaines pour lesquelles Amundi vote, Dollar Tree n'a pas encore fait le choix d'intégrer des indicateurs ESG dans la rémunération variable des membres du Conseil d'Administration, considérant que cela est encore trop tôt pour eux. Nous avons invité lors de nos derniers entretiens d'engagement à en définir. L'entreprise ne publie pas non plus le taux de turnover de ses effectifs, là aussi comme un certain nombre d'entreprises américaines. L'absence de cette information sera pénalisante pour les entreprises américaines versus les entreprises européennes qui ont l'obligation de publier cet indicateur suite à la Corporate Sustainability Reporting Directive. L'entreprise est en cours de définition de ses indicateurs climat. L'entreprise doit également faire face à d'autres sujets importants : santé-sécurité, conditions de travail et rémunérations et respect des droits humains dans sa chaîne de valeur. Sur le premier sujet qu'est la santé-sécurité, les indicateurs sont relativement bas et des accidents sont à noter, surtout dus à des non-respect des consignes de sécurité (chutes, portes incendie bloquées par des marchandises, etc). L'entreprise est en train de faire un gros travail de structuration afin d'identifier les raisons et de mettre en place les actions correctives, notamment avec la nomination d'un VP Environment & H&S, la mise en place de réunions de travail et de suivi entre les différents acteurs sur ce sujet au sein de l'entreprise (H&S Directors, COO, Supply Chain, HR, CSR, Env, Logistics). Nous apprécions le fait que l'entreprise est consciente des difficultés liées à ce sujet et qu'elle ait décidé d'agir, contrairement à un autre acteur Dollar General qui est encore dans le déni.

Mars 2024

Nous sommes au début de la saison chargée des réunions d'actionnaires, en Europe et aux États-Unis. Comme c'est de plus en plus le cas depuis quelques années, le climat est un sujet central pour les actionnaires. L'accent a été mis sur les résolutions "Say on Climate", qui se présentent en deux parties. La stratégie climatique initiale d'une entreprise fera l'objet d'un vote "Say on Climate" complet et, dans les années à venir, les actionnaires pourront voter soit sur une stratégie climatique continuellement mise à jour, soit sur les progrès réalisés par une entreprise dans le cadre de la stratégie climatique existante. Plus il y aura d'entreprises dotées de stratégies climatiques détaillées et assorties d'une série d'objectifs, plus il sera facile d'établir des comparaisons entre les groupes de pairs. Ceci est particulièrement important entre les régions, où il peut y avoir des problèmes spécifiques, qui ne sont pas toujours de nature globale. Le méthane est un sujet climatique qui a été typiquement une question régionale et qui gagne de plus en plus d'importance au niveau mondial. Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, qui reste 12 ans dans l'atmosphère, contre plus de 100 ans pour le dioxyde de carbone, et sur 20 ans, le méthane est 84 fois plus puissant que le dioxyde de carbone pour ce qui est du réchauffement. Ces dernières années, l'attention s'est portée sur les compagnies pétrolières et gazières internationales et les grands producteurs indépendants, et les compagnies pétrolières et gazières nationales prennent de plus en plus au sérieux la question du méthane. ExxonMobil a fait la une de l'actualité en raison d'informations selon lesquelles la société est en conflit avec Chevron au sujet de l'accord de 53 milliards de dollars avec Hess. ExxonMobil estime avoir un droit de préemption sur la participation que Hess détient dans le champ Stabroek au large de la Guyane, un accord annoncé en octobre

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

2023. ExxonMobil a découvert le champ en 2015 et détient une participation de 45%, contre 30% pour Hess. On ne sait pas encore combien de temps durera cette bataille juridique. ExxonMobil a également fait parler d'elle dans le cadre d'une autre bataille juridique, cette fois contre des actionnaires. Arjuna Capital et Follow This sont visés après avoir tenté de déposer une résolution d'actionnaire concernant les émissions Scope 3. Les investisseurs ont retiré leur résolution, mais ExxonMobil poursuit son action en justice. On ne sait pas encore quand une résolution sera trouvée. Chevron : Les nouvelles les plus pertinentes de Chevron en matière de climat concernent le méthane. L'entreprise a rejoint le partenariat Oil & Gas Methane 2.0 en février 2024. Il s'agit d'une étape importante pour Chevron, qui se considère comme un leader dans le domaine du méthane, puisqu'elle rejoint désormais la plupart des grandes compagnies pétrolières et gazières mondiales au sein de l'OGMP. Chevron a une intensité de méthane inférieure à 0,2%, mais en étant membre de l'OGMP, la mesure du méthane deviendra plus complète et plus précise, ce qui entraînera une baisse de l'intensité de méthane.

Avril 2024

Media : Les médias constituent un secteur diversifié, qui comprend non seulement les diffuseurs et éditeurs traditionnels, mais également les agences de publicité, les opérateurs de satellite et les sociétés d'information professionnelle et éducative. Jusqu'à relativement récemment, l'industrie n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi en ce qui concerne sa durabilité et son impact social. Cependant, les bouleversements sociétaux de la dernière décennie ont conduit à un réexamen du concept de médias et de contenus responsables. La pandémie de Covid-19 a démontré l'impact des récits médiatiques sur les choix de santé des consommateurs, tandis que le mouvement #MeToo a déclenché un débat sur la diversité et la représentation dans l'industrie, tant à l'écran qu'en dehors. Avec une réglementation croissante en matière de confidentialité et à mesure que de plus en plus d'entreprises se tournent vers l'espace numérique, collectant des quantités toujours plus importantes de données sur les consommateurs, les entreprises médiatiques doivent envisager des moyens de plus en plus sophistiqués pour protéger les informations. En outre, même si le changement climatique n'était pas auparavant considéré comme un risque majeur pour le secteur, en raison de son empreinte environnementale relativement faible, les entreprises envisagent néanmoins les risques de conditions météorologiques extrêmes sur la production et étudient les moyens de travailler avec leurs partenaires et fournisseurs pour contribuer à la réduction des émissions et aux efforts de circularité. Les questions de gouvernance et d'éthique ne sont pas nouvelles pour le secteur, mais avec la consolidation actuelle du secteur, les poursuites antitrust et la réglementation restent un risque. La transformation numérique en cours affecte le secteur de diverses manières. Les médias traditionnels ont subi la pression de leurs concurrents numériques (plateformes de médias sociaux et interactifs), qui constituent une source d'information et de divertissement pour les consommateurs. Cela bouleverse les modèles économiques mais modifie également les préférences des consommateurs et le degré de confiance dans les médias traditionnels. La fracture numérique croissante au sein des pays et entre eux crée à la fois des risques et des opportunités pour les entreprises médiatiques. La numérisation des médias donne également lieu à davantage de travail indépendant (donc souvent précaire) et alimente encore davantage la concurrence pour les talents. En outre, l'IA présente un nouvel ensemble d'opportunités et de défis, avec des inquiétudes croissantes quant à l'avenir du travail dans le secteur, à la propriété intellectuelle et aux droits d'auteur, ainsi qu'à la production créative. Malgré ces défis, il existe également des opportunités liées à l'évolution des attentes sociétales et aux diverses mégatendances affectant les entreprises médiatiques. Il s'agit notamment de la promotion de la science et de l'éducation, de la liaison des efforts de diversité et d'inclusion (D&I) au sein des entreprises avec le contenu à l'écran et de processus de production plus responsables et durables. The Walt Disney CompanyThe Walt Disney Company est le plus grand groupe de médias au monde en termes de capitalisation boursière. Ses cinq principaux secteurs d'activité sont les réseaux médiatiques, les parcs et centres de villégiature, les studios de divertissement, les produits de consommation et les médias interactifs. C'est également le plus grand concédant de licence au monde, générant un nombre important de produits de consommation tiers, notamment des jouets, des vêtements et des accessoires. Walt Disney s'est fixé un objectif de réduction des émissions à court terme, approuvé par la Science-Based Targets Initiative (SBTi). L'entreprise s'est engagée à atteindre zéro émission nette pour ses opérations directes d'ici 2030. Elle s'est également engagée à réduire les émissions absolues de GES de type 3 provenant des biens et services achetés, des biens d'équipement, des activités liées aux carburants et à l'énergie, du transport et de la distribution en amont, des déchets générés lors des opérations, des voyages d'affaires, des déplacements domicile-travail des employés et des franchises d'au moins 27,5% dans le même délai, principalement en engageant auprès des fournisseurs et des licenciés. Compte tenu de son rôle de concédant de licence, l'entreprise génère une quantité importante de déchets via les produits tiers. Bien que l'entreprise ait principalement des objectifs qualitatifs liés aux matériaux utilisés dans ses propres produits et dans ceux de tiers, elle construit actuellement de nouveaux systèmes de suivi des produits et des emballages pour lui permettre de rendre compte de certaines mesures

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

quantitatives liées à la durabilité des matériaux utilisés. En ce qui concerne les questions sociales, Disney est confronté depuis longtemps à des défis liés à la rémunération du personnel des parcs (« Expériences »). Cependant, au cours des dernières années, grâce à des négociations syndicales productives, l'entreprise a augmenté le salaire de base à 17 \$/heure pour la plupart de ses employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans le segment Expériences.

Mai 2024

Les Soins basés sur la valeur : Aujourd'hui, les systèmes de santé sont soumis à des pressions pour dépenser leurs ressources de manière efficace souligne CORDIS, l'organisme de recherche de l'Union Européenne. Ces défis financiers feraient ainsi passer le modèle traditionnel de « fee-for-service » au modèle de « fee-for-performance ». Ce concept, également appelé « Value-Based Care », se caractérise par l'amélioration des résultats en matière de santé mesure désormais par rapport aux coûts. Une notion qui fait opposition à une logique traditionnelle de volume qui auparavant poussait le système de santé à réaliser le plus d'actes médicaux possibles par patient (Scanner, IRM, surmédication, etc.). Désormais enseigné à Harvard comme à l'Université de Paris Cité en coopération avec l'hôpital Necker, le VBC s'annonce comme composante essentielle des politiques de santé de demain. Chaque entreprise aura donc intérêt à concurrencer les autres en termes de coût par patient. Cela pourrait évidemment se faire aux dépens de la qualité de soin comme ce fut le cas pour Orpea en France. Cependant, de telles pratiques demeurent controversées et limitées par la croissance du nombre d'indicateurs autour de la qualité de soin (taux de réadmission, enquête qualité, etc.) ainsi que par le cadre réglementaire. Le système de santé priviliege donc une gestion proactive des patients pour réduire la morbidité de la population. Une étude de Bernstein « Explaining the unexplainable - the US healthcare system » (Octobre 2022) met en avant différentes possibilités pour les entreprises du secteur de la Santé souhaitant se focaliser sur le VBC dont : La construction et l'acquisition de cliniques (maisons de retraites, centres spécialisés, etc.); L'innovation technique pour le diagnostic et le suivi des patients (IA, digitalisation, plateformes de suivi, Internet des Objets). Toutefois, l'application de la VBC semble, de par son aspect privé, être particulièrement pertinente outre-Atlantique. En effet, une étude estimait que 30% de ces dépenses sont inutiles et n'améliorent pas les résultats ou ne profitent pas aux patients. Ces dépenses sont attribuées à des défaillances dans la prestation des soins, à une mauvaise coordination des soins et à des traitements excessifs, ce qui représente une perte estimée à près de 204 milliards de dollars qui exacerbe à terme la crise de l'accessibilité financière qui frappe le système de santé américain. CVS Health, leader américain des solutions de soins de santé, se tourne aussi vers le Value-Based Care. CVS fournit des services allant de la pharmacie et des assurances santé aux soins et aux cosmétiques. En Février 2023, CVS Health a annoncé l'acquisition d'Oak Street Health pour 10,5 milliards de dollars (en cours de validation par les autorités). Cette décision stratégique prend sens du fait de l'implémentation d'Oak Street aux Etats-Unis (plus de 160 centres dans 21 états pour un total de 160 000 patients). L'entreprise affiche ainsi ouvertement sa volonté de promouvoir des « value-based purchasing arrangements for prescription drugs » ou encore d'intégrer la télémédecine comme prestation régulière de soins de santé, offrant la possibilité de réduire ses coûts et d'améliorer ses résultats. UnitedHealth Group (UHG) embrasse également cette dynamique avec des KPIs spécifiquement lié aux contrats d'assurance de soins fondés sur la valeur. Les activités de cette société s'articulent au travers de deux segments d'assurance et de soins de santé : Optum et UnitedHealth. Diverses innovations (téléconsultations, plateformes de suivi, etc.) ont permis à l'entreprise de réduire les coûts de 35% pour une partie des assurés et patients ayant recours à des contrats « Value-Based care ». Cette stratégie s'illustre également par des objectifs clés à long-terme dont : Un recours massif aux soins préventifs: 85% des membres recevront des soins préventifs annuellement d'ici 2030 (72% en 2023). Un service de radiologie/chirurgie de haute qualité à coûts réduits : 55% des services de chirurgie/radiologie ambulatoires au minimum dans des sites de haute qualité et rentables d'ici 2030 (50% en 2023). Cependant, et comme le fait remarquer Sally Kim, directrice de la recherche sur les régimes de santé à l'Advisory Board d'UnitedHealthCare, le passage à des soins fondés sur la valeur ne sera bien perçu par le patient que si l'expérience se déroule sans heurts. La transition vers un système de santé basé sur la valeur est donc à surveiller avec soin.

Juin 2024

Secteur : Aérospatiale et défense Le secteur de l'aérospatiale et de la défense (A&D), est difficile d'accès : les entreprises utilisent des technologies de haut niveau et le développement de leurs produits nécessite un financement important. Les entreprises aéronautiques sont liées entre elles, les constructeurs travaillant avec les motoristes pour développer de nouveaux avions. En raison de l'impossibilité de développer en interne tous les aspects d'un projet, les entreprises sont très interdépendantes les unes des autres. En 2024, ce secteur est soumis à des évolutions significatives : Une accélération des budgets gouvernementaux liés à la défense

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

suite à une situation géopolitique très instable au niveau mondial. Des progrès technologiques notamment en matière de cybersécurité en lien avec l'innovation continue en particulier grâce à l'intelligence artificielle. Une accélération des efforts en faveur d'une aviation « verte », avec le développement d'avions plus économies en carburant, de carburants d'aviation durables et de efforts de recherche sur les systèmes de propulsion électrique. RTX Corp : La performance ESG de RTX Corp est considérée comme dans la moyenne d'autres acteurs du secteur aux Etats-Unis. L'entreprise est plus performante sur la prise en compte de ses risques environnementaux que sur ses risques sociaux. En ce qui concerne les risques environnementaux, RTX a réduit sa consommation d'énergie et d'eau, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre au cours des dernières années. De plus, RTX procède à des évaluations du cycle de vie de certains de ses produits, et a mis en place des mesures qui visent à réduire l'utilisation de matériaux dans son portefeuille de produits. Par ailleurs, un petit nombre d'avions semble émettre 50% d'oxydes d'azote (NOx) en moins que ne l'exige la norme d'émission CAEP/6 de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Les risques sociaux pour ses propres opérations sont plutôt bien appréhendés. Cependant, l'entreprise fait face à quelques controverses liées aux droits humains. Ceci explique la performance faible sur les enjeux sociaux. Boeing Co : La performance ESG de Boeing est considérée comme affaiblie, en particulier depuis janvier 2024 suite aux nouvelles controverses liées à la qualité de ses produits et auxquelles l'entreprise est exposée depuis des années. En ce qui concerne les risques environnementaux, Boeing a entrepris une transition de ses produits, en particulier sur les avions pour réduire ses émissions de scope 3. La société se concentre sur des domaines tels que l'hydrogène vert, la capture du carbone, l'électrification, les matériaux durables, les technologies à zéro émission, les nouveaux concepts aéronautiques et les nouvelles matières premières et technologies pour la production de carburant d'aviation durable. Ces pratiques sont alignées avec son concurrent principal, Airbus. Les risques sociaux pour ses propres opérations sont plutôt bien appréhendés. L'entreprise est en revanche exposée à de multiples controverses sur la qualité des avions qu'elle produit. Ceci représente un enjeu tel qu'on peut considérer que les difficultés auxquelles l'entreprise est exposée sont systémiques. Il faudra du temps à l'entreprise pour y faire face et modifier sa culture d'entreprise.

Juillet 2024

Secteur de l'assurance : Les principaux enjeux ESG pour le secteur d'assurance sont : le changement climatique, le marketing responsable, la sécurité cyber et l'inclusion financière. Le secteur fait face aux enjeux ESG directement par le biais de ses propres opérations, mais aussi indirectement par son rôle d'investisseur et de gestionnaire de risques. Les assureurs ont un rôle primordial à jouer dans la gestion du risque climatique. Par leurs politiques d'investissement et de souscription ils peuvent apporter une contribution importante à la transition énergétique. De plus, les assureurs ont un rôle social à jouer en mutualisant le risque entre assurés. En tant que propriétaire et gestionnaire d'une large quantité de données clients, le secteur doit accorder une attention particulière à la confidentialité et la sécurité des données. Grâce à son offre de micro-assurance, le secteur peut aider les populations vulnérables à devenir plus résilientes sur le plan économique. AIG n'est pas encore très avancé dans la mise en oeuvre d'une stratégie ESG. Certes, le poste de Chief Sustainability Officer a été créé en juillet 2019 et AIG a publié son premier rapport TCFD sur le risque climat à la même date. L'assureur a annoncé sa première politique d'exclusion de charbon en mars 2022, mais celle-ci manque d'ambition. Les éléments les plus importants sont absents : l'exclusion des développeurs de charbon et l'engagement de réduire à zéro l'exposition existante au charbon, en ligne avec l'Accord de Paris (d'ici 2030 au plus tard pour l'OCDE/l'UE et d'ici 2040 pour le reste du monde). Pour un assureur de cette taille, nous considérons l'état actuel d'intégration des facteurs ESG dans les placements et la souscription insuffisante. En ce qui concerne le pilier social, la performance de l'entreprise est plutôt bonne, avec une politique RH qui semble bien développée. Néanmoins, la microfinance pourrait être développée davantage à travers sa présence sur les marchés émergents. Chubb est un peu plus avancé sur la voie de l'adoption d'une stratégie ESG. Elle applique une politique de souscription et d'investissement sur le charbon depuis juillet 2019, en excluant les sociétés générant plus de 30% des revenus de l'extraction ou de la production de charbon. Par contre, Chubb n'exclue pas non plus les développeurs de charbon et ne s'est pas non plus engagé de réduire à zéro son exposition existante au charbon. Au niveau gouvernance, les rôles de président et de DG ne sont pas séparés. La politique de rémunération des cadres supérieurs est divulguée, y compris les incitatifs à long terme. L'assureur a commencé à intégrer des facteurs ESG dans le calcul de la rémunération variable du PDG. Chubb est un acteur majeur dans l'assurance cyber.

Août 2024

Secteur : Divertissement interactif à domicile : Le secteur du divertissement interactif à domicile couvre les entreprises engagées dans la production de produits, de contenus et de services de divertissement interactifs qui peuvent être joués et regardés sur des consoles de jeu, des PC, des téléphones mobiles et des tablettes

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

par le biais d'applications de jeux ou de médias sociaux. Le capital humain est le principal atout et la clé du succès du secteur du divertissement interactif à domicile, qui est une industrie orientée vers les services. Comme pour toute entreprise de services, le succès dépend de la qualité du produit fourni par les travailleurs et les performances des employés sont souvent liées au degré de satisfaction au travail et à la formation reçue par la main-d'œuvre. Le secteur est animé par les utilisateurs actifs, la fidélité et l'engagement de la communauté, où l'innovation, la créativité et la satisfaction de la qualité et de la fourniture du produit et du service doivent répondre aux attentes des utilisateurs, voire les dépasser. Il est donc important pour le secteur d'acquérir et de conserver des professionnels et une main-d'œuvre diversifiés et qualifiés, issus de milieux différents, tout en favorisant une culture de travail inclusive et un environnement de travail respectueux pour l'ensemble de sa main-d'œuvre. Nous encourageons vivement les entreprises à mettre en place des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion (DE&I) et à les divulguer, avec une formation, une communication, des programmes et des procédures appropriés pour favoriser un tel lieu de travail. mettre en place une politique de lutte contre la discrimination et le harcèlement, assortie de procédures adéquates pour protéger les personnes qui dénoncent des abus. AppLovin a 2 principales sources de revenus. 1) Leur solution logicielle complète offre des outils avancés aux développeurs d'applications mobiles en automatisant et en optimisant le marketing et la monétisation de leurs applications. AppLovin est essentiel à la réussite des développeurs d'applications mobiles, en particulier des développeurs de jeux mobiles, en résolvant les principaux défis en matière de marketing et de monétisation. 2) Les applications AppLovin (Apps) comprennent plus de 350 jeux mobiles gratuits répartis dans 5 genres, gérés par 11 studios (y compris les studios qu'ils possèdent et ceux avec d'autres partenaires). Fin 2022, AppLovin comptait un total de 1 707 employés (1 675 à temps plein et 32 à temps partiel/stagiaires) répartis dans 17 pays. Environ 48% de leurs employés mondiaux étaient situés en dehors des États-Unis et 52% aux États-Unis. Environ 51% de leurs employés américains sont issus de groupes divers. En général, AppLovin a été reconnu comme un excellent lieu de travail certifié en 2021 et 2022 et a été récompensé comme l'un des meilleurs endroits où travailler dans la région de la baie de 2019 à 2022. En ce qui concerne la diversité, environ 36% de leurs employés dans le monde sont des femmes, le leadership (directeur et au-dessus) par entité varie de 14% (Studios), 16% (Wurl), 35% (AppLovin) et 37% (Adjust), le conseil d'administration compte 33% de femmes (3 sur 9). En ce qui concerne le harcèlement sur le lieu de travail, ils ont une politique contre le harcèlement illégal, documentant l'égalité des chances en matière d'emploi, couvrant la protection contre les représailles et les procédures de plainte. Aucun cas de harcèlement n'a été signalé ni enquêté, ce que nous leur recommandons vivement de prendre en compte. UnityUnity est une plateforme leader pour la création et l'exploitation de contenus interactifs en 3D temps réel (RT3D). Des créateurs, tels que des développeurs de jeux, des architectes, des designers automobiles, des cinéastes, et bien d'autres, utilisent Unity pour donner vie à leurs créations. La plateforme Unity offre un ensemble complet de solutions logicielles pour créer, exécuter et monétiser des contenus interactifs en 2D et 3D temps réel sur des téléphones mobiles, des tablettes, des ordinateurs, des consoles, ainsi que des dispositifs de réalité augmentée et virtuelle. La société compte environ 7 000 employés. Cependant, après la "réinitialisation" de l'entreprise annoncée en novembre 2023 avec la fermeture de 14 succursales mondiales, Unity a annoncé en début d'année 2024 la plus grande vague de licenciements de son histoire, avec la suppression de 25% de ses effectifs, soit 1 800 emplois. En ce qui concerne la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), Unity a développé son programme de groupe de ressources pour les employés (ERG) afin de représenter neuf communautés sous-représentées. En 2023, ils ont organisé et participé à 15 événements axés sur les communautés sous-représentées dans l'industrie technologique, afin d'engager un bassin diversifié de futurs employés potentiels, contribuant ainsi à un environnement de travail plus inclusif et innovant. Ils ont également noué un partenariat avec Management Leadership for Tomorrow (MLT) dans le cadre de leur programme de certification de l'équité raciale au travail, obtenant le statut de Plan Approved - une étape clé vers la promotion de l'équité raciale. La société dispose d'une politique de lutte contre le harcèlement et la discrimination pour garantir que les employés se sentent suffisamment en confiance pour exprimer leurs idées et que les meilleures idées l'emportent. Ils exigent que tous les employés suivent une formation contre le harcèlement lors de leur intégration et au moins une fois tous les deux ans par la suite. Bien que Unity divulgue la représentation par genre (au niveau mondial) et par groupes ethniques sous-représentés (uniquement aux États-Unis), et qu'elle dispose d'un code de conduite et d'une politique d'éthique globale, aucune donnée n'est rapportée sur le nombre de cas de harcèlement, les enquêtes menées et les mesures prises. En particulier, il y a eu des cas d'accusations d'incidents de harcèlement survenus au sein de l'entreprise, nous les encourageons donc vivement à divulguer davantage d'informations sur les statistiques.

Septembre 2024

Secteur Chimie Le secteur de la chimie est divisé en cinq sous-secteurs : les produits chimiques de base, les produits chimiques diversifiés, les engrains et produits chimiques agricoles, les gaz industriels, et les produits

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

chimiques spécialisés. L'hétérogénéité du secteur explique les approches variées et ainsi spécifiques aux différents enjeux de chaque activité. Dans son ensemble, l'industrie chimique représente 5,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). C'est pourquoi la décarbonisation du secteur représente un enjeu particulièrement important. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, les émissions directes de GES du secteur devaient être réduites en absolue de près de 10% d'ici 2030 (AIE, 2022), ce qui dans un contexte d'augmentation de la demande en produits chimiques primaires - +2% sur la même période - implique une réduction d'autant plus importante en intensité. Chaque sous-secteur a des activités particulières qui posent des défis uniques en matière de réduction des émissions. Certains sous-secteurs, comme celui des engrâis, sont particulièrement difficiles à décarboner en raison de leurs caractéristiques techniques. Grâce à l'innovation et à l'optimisation des processus, le secteur enregistre cependant une baisse relative des émissions de GES et de la consommation énergétique. Au-delà de la réduction de ses émissions opérationnelles, le secteur de la chimie joue un rôle clé dans le développement de solutions de chimie verte et dans la recherche d'alternatives aux substances chimiques dangereuses, pour préserver l'environnement et la santé publique. LyondellBasell Industries NV (LYB) est le plus grand détenteur de brevets pour les technologies du polyéthylène et du polypropylène. L'entreprise produit également de l'éthylène, du propylène, des polyoléfines et des oxydes de carburant. Nous avons identifié deux sujets clés pour LYB : la transition vers une économie bas carbone ainsi que les enjeux liés au plastique et à l'économie circulaire. LYB présente un niveau de divulgation et de transparence relativement exemplaire. Ainsi, l'entreprise publie la répartition des émissions de GES de scope 1 et 2, mettant en évidence la part des produits les plus émissifs, notamment les oléfines et les polyoléfines, qui représentent 66% des émissions de scope 1 et 2. L'entreprise divulgue également une liste exhaustive des associations professionnelles auxquelles elle appartient, ainsi qu'une évaluation de ces associations en matière de stratégie climatique, dans le cadre de son rapport sur ses engagements climatiques auprès des régulateurs. L'entreprise s'est également engagée au sein de l'initiative SBTi à atteindre des objectifs à court terme de réduction des GES. L'entreprise vise une réduction absolue de 42% des émissions de GES de scope 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2020, ainsi qu'une réduction absolue de 30% de toutes les émissions de GES de Scope 3 d'ici 2030 par rapport à 2020. Concernant la circularité et le plastique, LYB est considérée comme étant avancée par rapport à ses pairs, notamment grâce à son annonce de sortie du raffinage d'ici 2030. De plus, LYB s'est fixée comme objectif d'atteindre 2 millions de tonnes de polymères recyclés ou à base de ressources renouvelables d'ici 2030 (~20% des capacités en 2022 selon l'entreprise), ce qui inclut le recyclage mécanique, le recyclage avancé et les matières premières biosourcées. LYB a investi 20% de ses dépenses en capital (CAPEX) dans des solutions circulaires et de recyclage. Eastman Chemical Co fabrique et commercialise des produits chimiques, des fibres synthétiques et des plastiques. L'entreprise fournit des revêtements, des adhésifs et des plastiques de spécialité. Eastman est également un important fournisseur de fibres d'acétate de cellulose et produit des copolymères pour l'emballage. Nous avons identifié deux sujets ESG prioritaires pour l'entreprise : le changement climatique, ainsi que l'économie circulaire et la stratégie plastique. Eastman s'est publiquement engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Elle ne s'est néanmoins fixée pour objectif qu'une réduction d'un tiers de ses émissions absolues de GES de Scope 1 et 2 entre 2017 et 2030. Cet objectif nous apparaît insuffisant au regard de l'objectif de réduction des températures à 1,5°C. De plus, même si l'entreprise explique collaborer activement avec SBTi pour développer des directives pour l'industrie, elle ne s'est pas encore engagée auprès de SBTi afin de faire valider ses objectifs de réduction de GES. Sur le plan des plastiques et de l'économie circulaire, Eastman est plus avancée que ses pairs. La stratégie de l'entreprise repose sur le recyclage moléculaire et la production de biopolymères à base de fibres végétales. Eastman s'est engagée à recycler plus de 250 millions de tonnes de granulés de plastiques par an d'ici 2025, avec l'objectif de remplacer le charbon par du plastique recyclé comme matière première. L'entreprise vise à diriger 100% de ses dépenses en R&D vers des matériaux qui améliorent le profil de durabilité par rapport à la solution existante sur le marché. L'annonce récente de la construction de leur deuxième usine de recyclage aux États-Unis à Longview (Texas), démontre leur engagement envers les stratégies circulaires. Cette usine comprend le plus grand projet de batterie thermique de l'industrie, elle utilise de l'énergie renouvelable pour atteindre une chaleur zéro carbone. Ce qui permet ainsi de traiter les déchets de polyester difficiles à recycler de manière plus durable, en participant également à la décarbonisation de l'industrie. À Longview, l'intégration de batteries thermiques alimentées par de l'énergie renouvelable permettra de réduire les émissions de carbone jusqu'à 90% pour les matériaux recyclés.

Octobre 2024

Secteur : Constructeurs automobiles et équipementiers L'industrie automobile est en pleine mutation et vit plusieurs révolutions en même temps : celles de la motorisation, de l'autonomisation et des nouvelles mobilités. Les impacts ESG associés sont multiples. A court terme, l'enjeu majeur reste la « voiture verte » à

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

travers la réduction de l'impact environnemental des véhicules commercialisés. Les nouvelles réglementations, les nouveaux cycles d'homologations et les décisions politiques contraignantes sont également des éléments structurant pour le secteur. La sécurité des véhicules et les conditions de travail constituent également des thèmes matériels pour l'industrie. Enfin l'actualité récente met également en exergue l'importance de la gouvernance dans le secteur. TESLA est relativement bien placé sur le pilier environnemental grâce à sa gamme de véhicules électriques (EV). En 2023, Tesla demeure le leader sur ce marché avec des ventes qui s'approchent de 1.8 million d'unités. Toutefois, la performance ESG de Tesla est amoindrie par sa relativement faible « stratégie sociale ». L'entreprise, caractérisée par un piètre niveau d'information fait face à des controverses relatives à son management du personnel (accusation d'entrave au droit syndical par exemple). Un autre point saillant est celui de la sécurité des véhicules avec des incidents/accidents très médiatisés (notamment des accidents mortels liés au système de pilotage automatique ; des incidents lors de test de véhicules autonomes ou des rappels de véhicules à cause de risques d'incendie). Tesla a par exemple dû rappeler plus de 362,000 véhicules pour modifier son système d'autopilotage en 2023. La performance ESG de Ford est moyenne comparée au secteur et pénalisée par un lourd passif de controverses notamment sur le critère sécurité des véhicules (problème de transmission automatique sur certaines Fiesta et Focus ; de toits panoramiques, entre autres). Toutefois, l'entreprises semble avoir pris le problème de la sécurité de ses véhicules à bras-le-corps et a pour objectifs de limiter drastiquement les rappels qualitatifs. La qualité est également un critère de la rémunération des dirigeants. Ford a récemment révisé sa stratégie d'électrification et se concentre davantage sur les modèles hybrides et abordables pour faire face à la baisse de la demande sur le marché de l'électrique. L'entreprise est également revenue, sans davantage de précision, sur sa décision d'investir USD 12 milliards pour l'électrification de sa flotte. Ford affiche un objectif de neutralité carbone à 2050.

Novembre 2024

Secteur : Agroalimentaire et Boissons Le secteur de l'agroalimentaire et des boissons est un pilier fondamental de l'économie mondiale, représentant une part essentielle de l'industrie manufacturière et répondant aux besoins fondamentaux des populations en matière d'alimentation et de consommation. Ce secteur regroupe une grande diversité d'acteurs, allant des multinationales spécialisées dans les produits transformés, les confiseries et les boissons, aux producteurs locaux et aux entreprises innovantes axées sur les produits biologiques et les nouvelles tendances nutritionnelles. Dynamique et en constante évolution, il s'adapte aux attentes croissantes des consommateurs en matière de santé, de durabilité et de transparence. D'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance), ce secteur fait face à des défis majeurs et doit constamment innover pour y répondre. Sur le plan environnemental, l'agroalimentaire doit réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en lien avec la production agricole, la consommation d'eau et la gestion des emballages plastiques. La préservation de la biodiversité et la lutte contre la déforestation sont également des sujets majeurs de ce secteur. De nombreuses entreprises s'engagent dans des stratégies ambitieuses de neutralité carbone (Net-Zero) et soutiennent des chaînes d'approvisionnement agricoles durables. Sur le plan social, le secteur joue un rôle clé dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles et des ouvriers, en s'attaquant à des problématiques telles que le travail forcé, les inégalités de revenus et les droits humains, particulièrement dans les pays en développement. Mars, Incorporated est une entreprise familiale du secteur agroalimentaire. Fondée aux États-Unis, Mars est un géant de l'univers des produits chocolatés. L'entreprise compte trois principaux segments : l'alimentation, l'alimentation pour animaux et la confiserie. Du côté des pratiques ESG, Mars s'engage à intégrer des pratiques responsables et durables dans ses activités, notamment à travers son programme "Sustainable in a Generation", qui fixe des objectifs pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des chaînes d'approvisionnement responsables. Mars ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3). Ses objectifs à court et à long terme ont été validés par Science Based Targets initiative (SBTi). Cependant, l'entreprise demeure également l'un des plus grands pollueurs plastiques à l'échelle mondiale, comme l'a révélé l'ONG Break Free From Plastic. Mars met également un fort accent sur les enjeux sociaux, notamment l'amélioration des conditions de vie des producteurs dans ses chaînes d'approvisionnement, comme le cacao. Comme toutes les entreprises du cacao, Mars est exposée au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. Ce problème persistant est un défi que l'industrie du cacao peine à éradiquer. Pour y remédier, Mars a développé une stratégie et un plan d'action ciblant les principaux facteurs favorisant le travail des enfants. Ce plan repose sur quatre axes principaux : La surveillance et la remédiation des cas de travail des enfants. L'autonomisation des femmes dans les communautés productrices. L'amélioration de l'accès à l'éducation. L'augmentation des revenus des producteurs. Le travail des enfants dans cette industrie prendra du temps à être totalement éradiqué. Toutefois, l'on observe des progrès dans l'industrie, et les géants comme Mars ou Mondelez montrent une

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

réelle détermination à endiguer ce problème. Coca-Cola est l'une des entreprises du secteur des boissons. Spécialisée dans la production et la distribution de boissons non alcoolisées, elle est surtout connue pour sa boisson phare, le Coca-Cola. Ayant une très forte présence à l'échelle internationale, Coca-Cola propose un portefeuille diversifié de produits comprenant des sodas, des jus, des thés, des cafés, de l'eau en bouteille, ainsi que des boissons énergétiques et fonctionnelles. Bien qu'ayant des pratiques et politiques intéressantes, notamment sur la gestion de l'eau, Coca-Cola reste exposée à plusieurs enjeux environnementaux et sociaux majeurs, comme la pollution plastique et le travail forcé. Concernant la pollution plastique, l'ONG Break Free From Plastic a classé Coca-Cola comme le plus grand pollueur plastique au monde dans son Brand Audit Report 2023, publié plus tôt cette année. Coca-Cola conserve cette position de leader depuis le lancement de ce Brand Audit annuel par l'ONG en 2018. Le plastique constitue un défi important que Coca-Cola semble avoir du mal à résoudre. Cette année, le géant américain a envoyé un message négatif au marché en faisant une marche arrière significative, repoussant ses objectifs de réduction des plastiques, initialement prévus pour 2025, à 2030. Les géants du soda, Coca-Cola et Pepsi, ont également été secoués par des révélations du New York Times concernant leurs chaînes d'approvisionnement en sucre. En Inde, des milliers d'agricultrices saisonnières subissent des mariages forcés et des hysterectomies pour pouvoir travailler sans interruption dans les champs de canne à sucre, en particulier dans l'État du Maharashtra. Le sucre provenant de ces exploitations est largement utilisé par Coca-Cola. L'entreprise a indiqué qu'une enquête était en cours.

Décembre 2024

Secteur : Équipements et fournitures pour les soins de santé : Le secteur des équipements et fournitures de soins de santé (ou « MedTech » en abrégé) est étroitement lié à la santé et à la sécurité des patients, voire de l'humanité tout entière, et c'est donc un secteur où les considérations sociales sont par nature relativement plus importantes. Les questions environnementales attirant de plus en plus l'attention des industries, les entreprises MedTech progressent également dans l'élaboration de stratégies de décarbonisation et dans la gestion des questions environnementales telles que les déchets et l'eau. L'intelligence artificielle (IA) étant l'un des domaines d'application, de plus en plus de produits du secteur sont également dotés de fonctions d'IA. Dans ce contexte, à la fin de 2024 et au début de 2025, parmi les sujets ESG pertinents pour MedTech, nous trouvons les deux suivants qui méritent d'être notés : 1. L'IA dans les MedTech. L'IA étant incorporée dans les produits MedTech, apportant des avantages en termes d'efficacité, de coûts et de capacités, nous devrions également prêter attention aux risques liés à l'IA, tels que l'analyse biaisée, le manque d'explicabilité, la violation de la vie privée, etc. 2. L'accès à la santé dans le secteur des technologies médicales. Les patients des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) souffrent d'un manque important de soins de santé, et les dispositifs et équipements médicaux sont des éléments cruciaux de l'écosystème des soins de santé. GE Healthcare technologies Inc. GE Healthcare est une société américaine spécialisée dans les technologies médicales et un acteur majeur dans la fabrication d'équipements médicaux (systèmes d'imagerie médicale, ultrasons, dispositifs de surveillance des patients, etc.) En ce qui concerne l'IA dans les technologies médicales, l'entreprise est un leader industriel selon la liste de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis des dispositifs médicaux compatibles avec l'IA. Dans son rapport sur le développement durable, elle consacre une section aux risques et opportunités liés à l'IA, aux pratiques de développement de l'IA, à la politique de confidentialité des données et aux stratégies en matière d'IA, notamment la conception éthique, l'explicabilité, la fiabilité et l'interopérabilité. Bien qu'elle ne soit pas structurée de manière systématique, l'entreprise montre qu'elle est consciente du sujet et de sa gestion interne. Nous insisterons auprès de l'entreprise pour qu'elle publie des informations plus globales et plus systématiques, et pour qu'elle mette en place un système de gouvernance de l'IA plus clair, assorti d'une obligation de rendre compte, ce qui fait encore défaut dans sa structure actuelle. En ce qui concerne l'accès à la santé, l'entreprise considère l'élargissement de l'accès aux soins de santé comme une priorité et dispose d'une stratégie claire assortie de plans d'action concrets, ce qui la place en tête de ses pairs. Becton Dickinson & CoBecton Dickinson (BD) est une société MedTech américaine qui fabrique des produits d'intervention périphérique (oncologie, etc.), de chirurgie, d'uropathie et de soins intensifs. Selon le site web de l'entreprise, son logiciel alimenté par l'IA pour diagnostiquer le Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline (SARM) a reçu l'approbation de la FDA en 2023. Toutefois, l'entreprise ne fournit aucune information pertinente sur la gouvernance de l'IA, ce qui fait d'elle un mauvais élève en matière de gestion des risques liés à l'IA. En ce qui concerne l'accès à la santé, BD est signataire du Zero Health Gap Pledge (ZHGP), une initiative visant à promouvoir l'équité en matière de santé sous l'égide du Forum économique mondial et que nous encourageons vivement auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons. Toutefois, d'après les dernières informations publiques disponibles, l'entreprise ne met toujours pas l'accent sur la matérialité de la question et ne dispose que d'une vague stratégie d'accès à la santé, sans plan d'action ni objectif concret.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Bien que nous comprenions qu'en tant que signataire récent du ZHGP, l'entreprise puisse être encore en train de développer une stratégie sur l'accès à la santé, ses performances actuelles sont en retard par rapport à celles de ses pairs.

Sur la période sous revue du portefeuille LCL ACTIONS USA ISR (EURO), la performance est de 17,30%. Celle du benchmark est de 22,95% avec une Tracking Error de 2,81%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI ACTIONS USA ISR I	20 498 665,41	230 156 196,87
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PART O C	204 022 468,64	32 551 311,43

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Informations spécifiques

OPC nourricier

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Frais de gestion nourricier

Votre fonds est nourricier de l'OPC AMUNDI ACTIONS USA ISR.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,70% TTC, dont 0,91% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,79% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période).

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Contrairement à son maître, cet OPC ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

Les méthodes de calcul du ratio du risque global du maître sont :

L'engagement.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 108,52%.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
 - Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
 - Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
 - Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
 - Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaux ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaux/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

² Sources Amundi Décembre 2023

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,
- armes chimiques et biologiques⁶,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- charbon thermique⁸,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,
- tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armement nucléaire

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP LCL ACTIONS USA ISR (EURO),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LCL ACTIONS USA ISR (EURO) constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Comptes annuels

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	190 035 410,22
OPCVM	190 035 410,22
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	53 158,94
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	190 088 569,16
Créances et comptes d'ajustement actifs	870 000,00
Comptes financiers	2 490 297,40
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 360 297,40
Total de l'actif I+II	193 448 866,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	162 817 912,24
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	28 163 790,76
Résultat net de l'exercice	
Capitaux propres I	190 981 703,00
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	190 981 703,00
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	2 216 824,81
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	2 216 824,81
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	250 338,75
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	250 338,75
Total Passifs : I+II+III+IV	193 448 866,56

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	81 689,46
Sous-total produits sur opérations financières	81 689,46
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-16 199,40
Sous-total charges sur opérations financières	-16 199,40
Total revenus financiers nets (A)	65 490,06
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 730 707,54
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 730 707,54
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-1 665 217,48
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	45 032,63
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-1 620 184,85
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	37 296 115,69
Frais de transactions externes et frais de cession	-69,46
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	37 296 046,23
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-2 169 560,06
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	35 126 486,17

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-5 636 248,22
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	689,40
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-5 635 558,82
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	293 048,26
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-5 342 510,56
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	28 163 790,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Annexes aux comptes annuels

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 couvert du risque de change euro/dollar (exprimé en euro - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

L'actif de l'OPC est investi en totalité et en permanence en parts de l'OPC maître AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE- O et accessoirement en liquidités.

Par ailleurs, le fonds conclura un contrat d'échange de devises dollar US contre euro pour la totalité de son actif investi dans le fonds maître. L'engagement du fonds issu des instruments dérivés est limité à 100% de l'actif net.

L'utilisation des marchés à terme modifie de manière importante l'exposition de FCP LCL ACTIONS USA ISR (EURO) par rapport à un simple investissement en direct dans AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE. En effet, le fonds nourricier est couvert contre le risque de change euro/dollar, alors que le fonds maître est exposé à ce même risque.

Ce montage, basé sur l'utilisation d'instruments financiers à terme (swap de change, change à terme), permet ainsi à l'investisseur d'être exposé aux marchés américains et d'obtenir une valeur liquidative de son fonds égale à celle du fonds maître augmentée ou diminuée de la parité euro/dollar et diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	168 078 818,64	134 055 711,52	167 502 259,33	181 665 940,50	190 981 703,00
Nombre de titres	471 800,702	305 468,679	481 568,876	453 474,425	406 425,393
Valeur liquidative unitaire	356,24	438,85	347,82	400,60	469,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	29,77	53,98	18,98	19,17	86,42
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,59	-2,02	-1,89	-1,78	-3,98

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	1,26% TTC maximum
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	0,07% TTC maximum
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0,17% TTC l'an maximum
	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Néant	Néant

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessous.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et des frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'Audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe – récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, « Tax agent local... ») et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnements du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LCL ACTIONS USA ISR (EURO)	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	181 665 940,50
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	8 784 701,44
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-29 464 208,87
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 665 217,48
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	37 296 046,23
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-5 635 558,82
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	190 981 703,00

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	19 473,643	8 784 701,44
Parts rachetées durant l'exercice	-66 522,675	-29 464 208,87
Solde net des souscriptions/rachats	-47 049,032	-20 679 507,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	406 425,393	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LCL ACTIONS USA ISR (EURO) FR0000994816	Capitalisation	Capitalisation	EUR	190 981 703,00	406 425,393	469,90

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 490,30				2 490,30
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 490,30

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 490,30						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 490,30						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	21,69				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	8 688,96				
Devises à livrer	-197 625,60				
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	-188 914,95				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
NATIXIS	53,16	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	870,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE		2 216,82
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR001400QR W3	AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PART O C	Amundi Asset Management	Actions internationales	France	EUR	190 035 410,2 2
Total						190 035 410,2 2

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Crédances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Crédances	Collatéraux	870 000,00
Total des créances		870 000,00
Dettes	Frais de gestion fixe	249 956,64
	Autres dettes	382,11
Total des dettes		250 338,75
Total des créances et des dettes		619 661,25

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 730 707,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			190 035 410,22
Instruments financiers à terme	FR001400QRW3	AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PART O C	190 035 410,22
Total des titres du groupe			190 035 410,22

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 620 184,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-1 620 184,85
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 620 184,85

Part LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 620 184,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 620 184,85
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 620 184,85
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 620 184,85
Total	-1 620 184,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	35 126 486,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	35 126 486,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	35 126 486,17

Part LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	35 126 486,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	35 126 486,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	35 126 486,17
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	35 126 486,17
Total	35 126 486,17
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			190 035 410,22	99,50
OPCVM			190 035 410,22	99,50
Gestion collective			190 035 410,22	99,50
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PART O C	EUR	1 730 268,69	190 035 410,22	99,50
Total			190 035 410,22	99,50

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A USD EUR 10/01/25	53 158,94		USD	8 688 961,25	EUR	-8 635 802,31
V USD EUR 10/01/25		-80 298,08	EUR	3 781 462,48	USD	-3 861 760,56
V USD EUR 10/01/25		-2 136 526,73	EUR	191 627 309,23	USD	-193 763 835,96
Total	53 158,94	-2 216 824,81		204 097 732,96		-206 261 398,83

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	190 035 410,22
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-2 163 665,87
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 360 297,40
Autres passifs (-)	-250 338,75
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	190 981 703,00

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LCL ACTIONS USA ISR (EURO)	EUR	406 425,393	469,90

LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	180 907 607,96	165 845 473,65
OPC MAÎTRE	180 907 607,96	165 845 473,65
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	189 839 518,75	176 798 212,69
Opérations de change à terme de devises	189 839 518,75	176 678 212,69
Autres	0,00	120 000,00
COMPTE FINANCIERS	1 760 748,69	1 565 306,46
Liquidités	1 760 748,69	1 565 306,46
TOTAL DE L'ACTIF	372 507 875,40	344 208 992,80

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	173 782 548,09	159 275 391,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	8 693 289,82	9 140 229,82
Résultat de l'exercice (a,b)	-809 897,41	-913 361,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	181 665 940,50	167 502 259,33
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	190 841 934,90	176 706 733,47
Opérations de change à terme de devises	188 581 682,58	176 629 922,60
Autres	2 260 252,32	76 810,87
COMPTE FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	372 507 875,40	344 208 992,80

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 084,07	3 921,02
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	23 912,65	1 927,15
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	51 996,72	5 848,17
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	21 698,76	8 849,24
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 508,37	5 699,96
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	23 207,13	14 549,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	28 789,59	-8 701,03
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	839 449,88	631 377,32
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-810 660,29	-640 078,35
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	762,88	-273 283,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-809 897,41	-913 361,80

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000994816 - Part LCL ACTIONS USA ISR (Euro) : Taux de frais maximum de 0,50 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LCL ACTIONS USA ISR (Euro)	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	167 502 259,33	134 055 711,52
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	79 974 987,26	97 967 899,99
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-85 658 006,02	-33 384 994,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 542 145,65	17 726 811,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	18 111 215,20	11 235 152,31
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-20 592 952,64	-23 044 580,42
Frais de transactions	-122,42	-145,53
Définitions de change	2 315 363,66	-255 319,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	11 281 710,77	-36 158 196,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>18 925 958,83</i>	<i>7 644 248,06</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-7 644 248,06</i>	<i>-43 802 444,97</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-810 660,29	-640 078,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	181 665 940,50	167 502 259,33

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	4 521 380,67	2,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19 441,42	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	184 020 193,16	101,3 0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
Achat à terme de devise		4 521 380,67
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises		185 318 138,08
TOTAL DES CRÉANCES		189 839 518,75
DETTES		
Vente à terme de devise		184 020 193,16
Fonds à verser sur achat à terme de devises		4 561 489,42
Frais de gestion fixe		69 939,67
Collatéraux		2 190 000,00
Autres dettes		312,65
TOTAL DES DETTES		190 841 934,90
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 002 416,15

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	207 198,310	79 974 987,26
Parts rachetées durant l'exercice	-235 292,761	-85 658 006,02
Solde net des souscriptions/rachats	-28 094,451	-5 683 018,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	453 474,425	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	839 449,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			180 907 607,96
Instruments financiers à terme	FR0010175232	AMUNDI ACTIONS USA ISR I	180 907 607,96
Total des titres du groupe			180 907 607,96

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-809 897,41	-913 361,80
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-809 897,41	-913 361,80

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-809 897,41	-913 361,80
Total	-809 897,41	-913 361,80

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 693 289,82	9 140 229,82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	8 693 289,82	9 140 229,82

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 693 289,82	9 140 229,82
Total	8 693 289,82	9 140 229,82

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	156 424 743,19	168 078 818,64	134 055 711,52	167 502 259,33	181 665 940,50
Nombre de titres	487 170,004	471 800,702	305 468,679	481 568,876	453 474,425
Valeur liquidative unitaire	321,08	356,24	438,85	347,82	400,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	14,13	29,77	53,98	18,98	19,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,46	-1,59	-2,02	-1,89	-1,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS USA ISR I	EUR	755,598	180 907 607,96	99,58
TOTAL FRANCE			180 907 607,96	99,58
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			180 907 607,96	99,58
TOTAL Organismes de placement collectif			180 907 607,96	99,58
Créances			189 839 518,75	104,50
Dettes			-190 841 934,90	-105,05
Comptes financiers			1 760 748,69	0,97
Actif net			181 665 940,50	100,00

Parts LCL ACTIONS USA ISR (Euro)	EUR	453 474,425	400,60
----------------------------------	-----	-------------	--------

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Annexe(s)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

LCL ACTIONS USA ISR (EURO) (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0000994816 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers ("AMF") est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de LCL ACTIONS USA ISR (EURO), organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à LCL ACTIONS USA ISR (EURO), vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable en étant couvert du risque de change, au travers de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - O.

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - O et, accessoirement en liquidités.

L'objectif de gestion de votre fonds est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le S&P500 couvert du risque de change euro/ dollar (exprimé en euros - dividendes réinvestis), représentatif des principales valeurs américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

La performance de LCL ACTIONS USA ISR (EURO) peut être inférieure à celle de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - O en raison notamment de ses propres frais.

Le fonds pourra conclure un contrat d'échange (swap de change, change à terme) de devises dollar US contre euro pour la totalité de son actif investi dans le fonds maître. L'utilisation des marchés à terme modifie de manière importante l'exposition du fonds par rapport à un simple investissement en direct dans AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE. En effet, le fonds nourricier est couvert contre le risque de change euro/dollar, alors que le fonds maître est exposé à ce même risque. Ce montage permet ainsi d'être exposé aux marchés américains et d'obtenir une valeur liquidative de son fonds égale à celle du fonds maître augmentée ou diminuée de la parité euro/dollar et diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - O, à savoir :

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

"L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP."

Rappel de la politique d'investissement du fonds maître :

"Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds met en oeuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. (A partir du 01/01/2026, ce pourcentage de titres les moins bien notés passera à 30%) ;
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, le FCP n'investit pas dans les entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur.

Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Le FCP bénéficie du label ISR.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché.

L'OPC maître est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de LCL ACTIONS USA ISR (EURO).

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.opc.icl.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit entraîne des pertes ou des dommages au plus tard dans un délai de deux ans.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Utilisation de produits dérivés : les actifs dérivés peuvent entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de l'ISIN : FR0013121212 (ISIN).

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:25 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios	Si vous sortez après		
	1 an	5 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€780 -92,2%	€830 -39,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 770 -22,3%	€10 730 1,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 720 7,2%	€14 740 8,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€14 610 16,1%	€18 400 13,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2015 et le 30/11/2016.

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€368	€1 510
Incidence des coûts annuels**	3,7%	2,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,37% avant déduction des coûts et de 8,07% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,71% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	167,58 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,79 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus LCL ACTIONS USA ISR (EURO) pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr ou www.opc.lcl.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.opc.lcl.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.opc.lcl.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit :
LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Identifiant d'entité juridique :
969500H6YIHTML1A8AC55

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● Oui

● X Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:** _____

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **53,70 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **S&P 500 COMPOSITE HEDGE EURO**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en

fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,221 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0,511 (E)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à

travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,499 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de -0,41 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

— ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
AMUNDI ACTIONS USA ISR O	Finance	Fonds	France	99,61 %

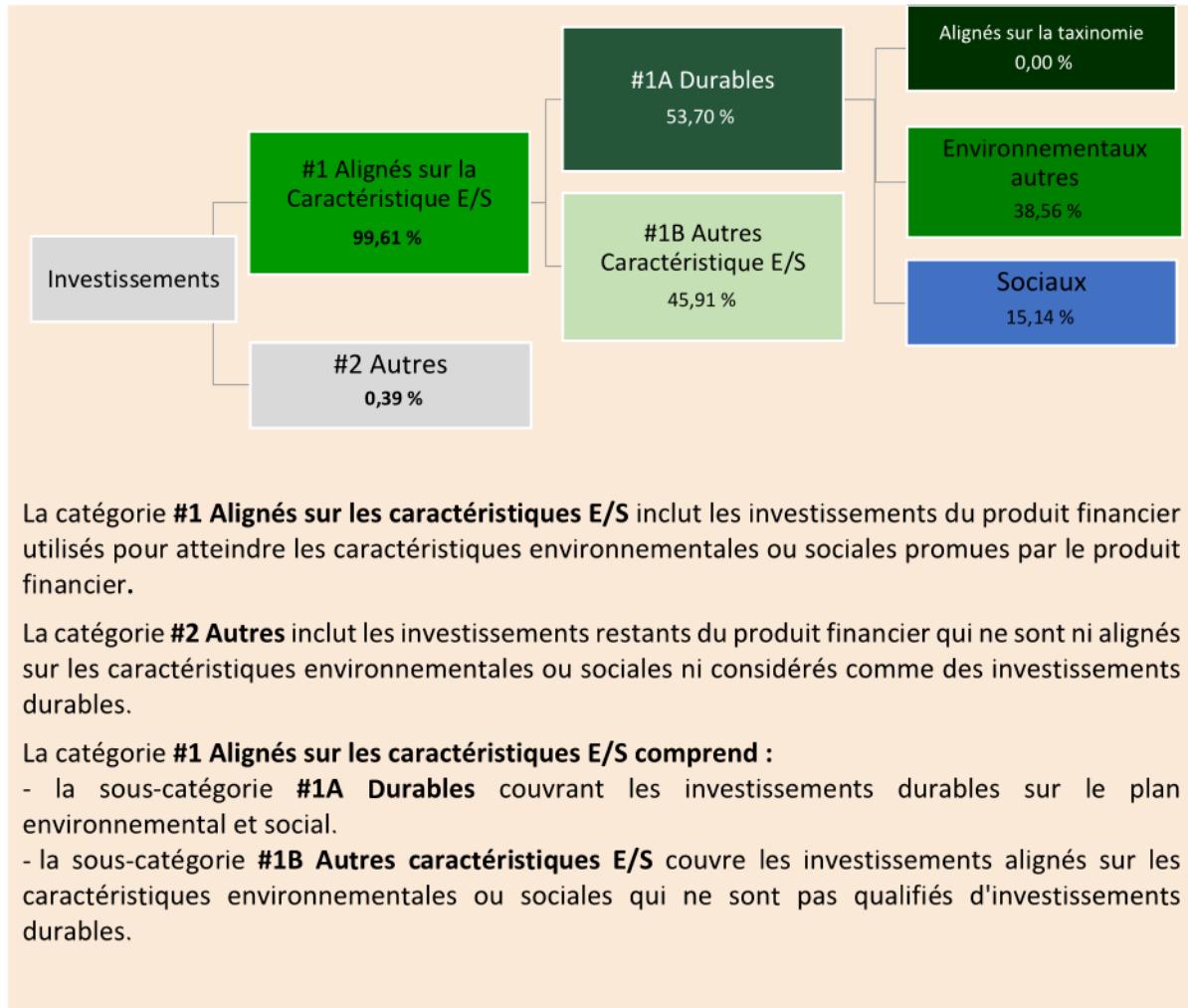


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?



Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?*

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
Finance	Fonds	99,61 %
Forex	Forex	-1,14 %
Liquidités	Liquidités	1,52 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du chiffre d'affaires pour

● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée.

refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

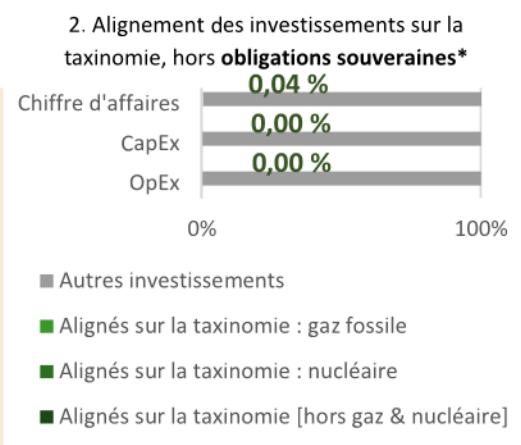
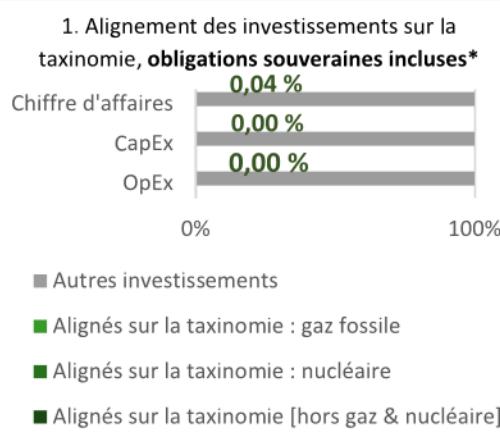


Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxonomie était de **38,56 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **15,14 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

OPCVM LCL ACTIONS USA ISR (EURO)

Rapport annuel de l'OPC Maître

AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - DÉCEMBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	17
Informations spécifiques	18
Informations réglementaires	19
Certification du Commissaire aux comptes	25
Comptes annuels	30
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Compte de résultat	33
Annexes aux comptes annuels	35
Informations générales	36
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	44
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	48
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	53
Inventaire des actifs et passifs	65
Annexe(s)	103
Caractéristiques de l'OPC	104
Information SFDR	131
Loi Energie Climat (LEC)	142

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Services Publics Le secteur des services publics, englobant des services essentiels tels que l'électricité, le gaz et l'eau, évolue dans un paysage riche en risques et opportunités ESG significatifs. Les scores ESG présentent des variations régionales, l'Europe étant en tête tandis que l'Asie est à la traîne, accentuant les risques liés à la décarbonisation, à la gestion des émissions, à l'élimination des déchets, aux relations avec les communautés, à l'utilisation des ressources et à la gouvernance des produits. L'exposition aux problématiques ESG peut être largement attribuée à la diversité des actifs des entreprises du secteur. Les entreprises de production d'énergie à base de combustibles fossiles sont généralement les plus exposées, tandis que les entreprises de gaz et d'eau ont une exposition plus faible aux risques environnementaux mais doivent faire face à des défis spécifiques à leur sous-industrie tels que la sécurité publique. Les producteurs d'énergie renouvelable, quant à eux, affichent l'exposition moyenne la plus faible, en raison de leurs risques environnementaux réduits. Le secteur est actuellement dans une phase de transition critique, sous l'impulsion de réglementations nationales et internationales croissantes, de la baisse des coûts de l'énergie renouvelable et de l'augmentation régulière de la demande mondiale d'électricité. L'électrification émerge comme une stratégie clé pour réduire les émissions de GES dans plusieurs secteurs, intensifiant la pression sur l'industrie. Cette transition est également facilitée par le déploiement concurrentiel des technologies photovoltaïques et éoliennes, qui devraient représenter 25 % du mix énergétique d'ici 2028, selon l'AIE. De plus, dans le cadre des efforts visant à atteindre un scénario "zéro émission" d'ici 2035 pour les économies avancées et d'ici 2040 à l'échelle mondiale, les entreprises de services publics sont confrontées à une pression supplémentaire pour éliminer rapidement le charbon thermique. Cette source d'énergie, étant un facteur principal du changement climatique d'origine humaine, nécessite une action urgente. Les services publics doivent également faire face à des menaces émergentes telles que les cyberattaques et les impacts physiques du changement climatique, projetés pour s'aggraver en gravité. Intégrer efficacement les considérations ESG dans les stratégies commerciales est primordial pour que les services publics puissent naviguer dans ces défis complexes tout en stimulant la transition énergétique. Cela implique des investissements stratégiques dans les énergies renouvelables, dans des infrastructures résilientes et dans des initiatives robustes d'engagement communautaire. De plus, des cadres de gouvernance solides sont essentiels pour se conformer à l'évolution des réglementations et répondre aux attentes des parties prenantes dans ce paysage dynamique. PG&EPG&E, un important fournisseur de services publics aux États-Unis, fait face à d'importants risques physiques en raison de son vaste réseau énergétique et du profil à haut risque de la Californie pour les catastrophes naturelles telles que les incendies de forêt et les vagues de chaleur. Les controverses récentes, notamment le gigantesque incendie de Camp Fire en 2018 dans le comté de Butte qui a tué 85 personnes et détruit des milliers de maisons, ont souligné l'importance d'une gestion des risques solide pour protéger les infrastructures et atténuer les responsabilités. Malgré les défis passés, les améliorations de la direction donnent des résultats tangibles, comme en témoigne la suppression de PG&E de la surveillance renforcée par la Commission des services publics de Californie en décembre 2022. Parmi les améliorations récentes clés figurent les lignes de transmission isolées, la gestion de la végétation, un programme d'enfouissement des lignes, des paramètres de sécurité renforcés des lignes électriques (EPSS) et l'installation de caméras de détection de fumée. Grâce à ces mesures, en 2022, les départs de feu dans les districts à haut risque d'incendie (environ 25 000 miles) avaient diminué de 40% par rapport à la moyenne des trois années précédentes, et leur réduction actuelle du risque est de 94%. On s'attend à ce que cela augmente progressivement avec des améliorations supplémentaires du réseau, telles que les conducteurs souterrains ou couverts, déployés chaque année, ainsi que des améliorations continues de l'élagage de la végétation. Cependant, une vigilance soutenue est cruciale, avec la nécessité de surveiller en continu les progrès et de mettre en oeuvre des systèmes complets de gestion des risques physiques. Les exigences supplémentaires comprennent l'évaluation de l'impact des dangers climatiques sur les opérations à court, moyen et long terme, la formalisation de politiques claires d'évaluation des risques tout au long de la chaîne de valeur, et la divulgation de l'exposition aux événements de froid extrême. XCEL ENERGYXcel Energy, une grande entreprise d'énergie américaine, dessert des millions de foyers et d'entreprises dans huit États de l'Ouest et du Midwest avec de l'électricité et du gaz naturel. Elle possède un portefeuille d'énergies renouvelables significatif et croissant, comprenant des centrales nucléaires et thermiques à combustibles fossiles. Historiquement, une partie importante de ses activités reposait sur le charbon thermique (23 % de la capacité installée en 2022), avec un plan initial de suppression progressive fixé pour 2040. Cependant, en 2022, l'entreprise a établi des objectifs accélérés en attente d'approbations réglementaires, s'alignant sur le

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

calendrier de sortie du charbon de l'Accord de Paris pour les pays de l'OCDE (2030). Alors que la première centrale a reçu l'approbation fin 2022, la seconde attend les décisions de deux régulateurs étatiques, avec une approbation obtenue au troisième trimestre 2023. La stratégie plus large de décarbonisation de l'entreprise comprend des objectifs intérimaires pour les émissions du Scope 2 et des catégories plus larges des émissions du Scope 3. Pour renforcer ses efforts de décarbonisation, Xcel Energy est tenu d'élargir ses objectifs de zéro net pour inclure les catégories du Scope 2 et du Scope 3. En outre, elle devrait commencer à divulguer ses réponses au questionnaire du CDP sur le changement climatique, adoptant les meilleures pratiques en matière de responsabilité et de transparence en matière de ESG. En ce qui concerne la gestion de la main-d'oeuvre, bien que les efforts de Xcel Energy pour recruter et fidéliser les talents restent solides par rapport à ses pairs de l'industrie, elle n'a pas divulgué son taux de rotation du personnel pour les exercices financiers jusqu'à l'exercice 2022, ce qui entrave la comparaison des performances. Xcel Energy se distingue parmi ses pairs mondiaux en matière de pratiques de gouvernance d'entreprise, avec un conseil majoritairement indépendant et des comités entièrement indépendants (nomination, audit, risques et rémunération). Elle fait également preuve de leadership dans les pratiques d'éthique commerciale, avec une surveillance au niveau du conseil sur les questions d'éthique et une politique détaillée de lutte contre la corruption en place.

Février 2024

Dollar Tree Dollar Tree est une entreprise américaine de grande distribution à bas prix. Elle commercialise des produits de consommation, des vêtements, des articles électroniques et des produits saisonniers. Le groupe compte près de 16 000 magasins aux Etats-Unis. Cette entreprise est en cours de structuration de sa stratégie ESG. Comme près de 50% des entreprises américaines pour lesquelles Amundi vote, Dollar Tree n'a pas encore fait le choix d'intégrer des indicateurs ESG dans la rémunération variable des membres du Conseil d'Administration, considérant que cela est encore trop tôt pour eux. Nous avons invité lors de nos derniers entretiens d'engagement à en définir. L'entreprise ne publie pas non plus le taux de turnover de ses effectifs, là aussi comme un certain nombre d'entreprises américaines. L'absence de cette information sera pénalisante pour les entreprises américaines versus les entreprises européennes qui ont l'obligation de publier cet indicateur suite à la Corporate Sustainability Reporting Directive. L'entreprise est en cours de définition de ses indicateurs climat. L'entreprise doit également faire face à d'autres sujets importants : santé-sécurité, conditions de travail et rémunérations et respect des droits humains dans sa chaîne de valeur. Sur le premier sujet qu'est la santé-sécurité, les indicateurs sont relativement bas et des accidents sont à noter, surtout dus à des non-respect des consignes de sécurité (chutes, portes incendie bloquées par des marchandises, etc). L'entreprise est en train de faire un gros travail de structuration afin d'identifier les raisons et de mettre en place les actions correctives, notamment avec la nomination d'un VP Environment & H&S, la mise en place de réunions de travail et de suivi entre les différents acteurs sur ce sujet au sein de l'entreprise (H&S Directors, COO, Supply Chain, HR, CSR, Env, Logistics). Nous apprécions le fait que l'entreprise est consciente des difficultés liées à ce sujet et qu'elle ait décidé d'agir, contrairement à un autre acteur Dollar General qui est encore dans le déni.

Mars 2024

Nous sommes au début de la saison chargée des réunions d'actionnaires, en Europe et aux États-Unis. Comme c'est de plus en plus le cas depuis quelques années, le climat est un sujet central pour les actionnaires. L'accent a été mis sur les résolutions "Say on Climate", qui se présentent en deux parties. La stratégie climatique initiale d'une entreprise fera l'objet d'un vote "Say on Climate" complet et, dans les années à venir, les actionnaires pourront voter soit sur une stratégie climatique continuellement mise à jour, soit sur les progrès réalisés par une entreprise dans le cadre de la stratégie climatique existante. Plus il y aura d'entreprises dotées de stratégies climatiques détaillées et assorties d'une série d'objectifs, plus il sera facile d'établir des comparaisons entre les groupes de pairs. Ceci est particulièrement important entre les régions, où il peut y avoir des problèmes spécifiques, qui ne sont pas toujours de nature globale. Le méthane est un sujet climatique qui a été typiquement une question régionale et qui gagne de plus en plus d'importance au niveau mondial. Le méthane est un gaz à effet de serre très puissant, qui reste 12 ans dans l'atmosphère, contre plus de 100 ans pour le dioxyde de carbone, et sur 20 ans, le méthane est 84 fois plus puissant que le dioxyde de carbone pour ce qui est du réchauffement. Ces dernières années, l'attention s'est portée sur les compagnies pétrolières et gazières internationales et les grands producteurs indépendants, et les compagnies pétrolières et gazières nationales prennent de plus en plus au sérieux la question du méthane. ExxonMobil a fait la une de l'actualité en raison d'informations selon lesquelles la société est en conflit avec Chevron au sujet de l'accord de 53 milliards de dollars avec Hess. ExxonMobil estime avoir un droit de préemption sur la participation que Hess détient dans le champ Stabroek au large de la Guyane, un accord annoncé en octobre

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

2023. ExxonMobil a découvert le champ en 2015 et détient une participation de 45 %, contre 30 % pour Hess. On ne sait pas encore combien de temps durera cette bataille juridique. ExxonMobil a également fait parler d'elle dans le cadre d'une autre bataille juridique, cette fois contre des actionnaires. Arjuna Capital et Follow This sont visés après avoir tenté de déposer une résolution d'actionnaire concernant les émissions Scope 3. Les investisseurs ont retiré leur résolution, mais ExxonMobil poursuit son action en justice. On ne sait pas encore quand une résolution sera trouvée. Les nouvelles les plus pertinentes de Chevron en matière de climat concernent le méthane. L'entreprise a rejoint le partenariat Oil & Gas Methane 2.0 en février 2024. Il s'agit d'une étape importante pour Chevron, qui se considère comme un leader dans le domaine du méthane, puisqu'elle rejoint désormais la plupart des grandes compagnies pétrolières et gazières mondiales au sein de l'OGMP. Chevron a une intensité de méthane inférieure à 0,2 %, mais en étant membre de l'OGMP, la mesure du méthane deviendra plus complète et plus précise, ce qui entraînera une baisse de l'intensité de méthane.

Avril 2024

Les médias constituent un secteur diversifié, qui comprend non seulement les diffuseurs et éditeurs traditionnels, mais également les agences de publicité, les opérateurs de satellite et les sociétés d'information professionnelle et éducative. Jusqu'à relativement récemment, l'industrie n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi en ce qui concerne sa durabilité et son impact social. Cependant, les bouleversements sociétaux de la dernière décennie ont conduit à un réexamen du concept de médias et de contenus responsables. La pandémie de Covid-19 a démontré l'impact des récits médiatiques sur les choix de santé des consommateurs, tandis que le mouvement #MeToo a déclenché un débat sur la diversité et la représentation dans l'industrie, tant à l'écran qu'en dehors. Avec une réglementation croissante en matière de confidentialité et à mesure que de plus en plus d'entreprises se tournent vers l'espace numérique, collectant des quantités toujours plus importantes de données sur les consommateurs, les entreprises médiatiques doivent envisager des moyens de plus en plus sophistiqués pour protéger les informations. En outre, même si le changement climatique n'était pas auparavant considéré comme un risque majeur pour le secteur, en raison de son empreinte environnementale relativement faible, les entreprises envisagent néanmoins les risques de conditions météorologiques extrêmes sur la production et étudient les moyens de travailler avec leurs partenaires et fournisseurs pour contribuer à la réduction des émissions et aux efforts de circularité. Les questions de gouvernance et d'éthique ne sont pas nouvelles pour le secteur, mais avec la consolidation actuelle du secteur, les poursuites antitrust et la réglementation restent un risque. La transformation numérique en cours affecte le secteur de diverses manières. Les médias traditionnels ont subi la pression de leurs concurrents numériques (plateformes de médias sociaux et interactifs), qui constituent une source d'information et de divertissement pour les consommateurs. Cela bouleverse les modèles économiques mais modifie également les préférences des consommateurs et le degré de confiance dans les médias traditionnels. La fracture numérique croissante au sein des pays et entre eux crée à la fois des risques et des opportunités pour les entreprises médiatiques. La numérisation des médias donne également lieu à davantage de travail indépendant (donc souvent précaire) et alimente encore davantage la concurrence pour les talents. En outre, l'IA présente un nouvel ensemble d'opportunités et de défis, avec des inquiétudes croissantes quant à l'avenir du travail dans le secteur, à la propriété intellectuelle et aux droits d'auteur, ainsi qu'à la production créative. Malgré ces défis, il existe également des opportunités liées à l'évolution des attentes sociétales et aux diverses mégatendances affectant les entreprises médiatiques. Il s'agit notamment de la promotion de la science et de l'éducation, de la liaison des efforts de diversité et d'inclusion (D&I) au sein des entreprises avec le contenu à l'écran et de processus de production plus responsables et durables. The Walt Disney Company est le plus grand groupe de médias au monde en termes de capitalisation boursière. Ses cinq principaux secteurs d'activité sont les réseaux médiatiques, les parcs et centres de villégiature, les studios de divertissement, les produits de consommation et les médias interactifs. C'est également le plus grand concédant de licence au monde, générant un nombre important de produits de consommation tiers, notamment des jouets, des vêtements et des accessoires. Walt Disney s'est fixé un objectif de réduction des émissions à court terme, approuvé par la Science-Based Targets Initiative (SBTi). L'entreprise s'est engagée à atteindre zéro émission nette pour ses opérations directes d'ici 2030. Elle s'est également engagée à réduire les émissions absolues de GES de type 3 provenant des biens et services achetés, des biens d'équipement, des activités liées aux carburants et à l'énergie, du transport et de la distribution en amont, des déchets générés lors des opérations, des voyages d'affaires, des déplacements domicile-travail des employés et des franchises d'au moins 27,5% dans le même délai, principalement en engageant auprès des fournisseurs et des licenciés. Compte tenu de son rôle de concédant de licence, l'entreprise génère une quantité importante de déchets via les produits tiers. Bien que l'entreprise ait principalement des objectifs qualitatifs liés aux matériaux utilisés dans ses propres produits et dans ceux de tiers, elle construit actuellement de nouveaux systèmes de suivi des produits et des emballages pour lui permettre de rendre compte de certaines mesures quantitatives liées à la durabilité des matériaux

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

utilisés. En ce qui concerne les questions sociales, Disney est confronté depuis longtemps à des défis liés à la rémunération du personnel des parcs (« Expériences »). Cependant, au cours des dernières années, grâce à des négociations syndicales productives, l'entreprise a augmenté le salaire de base à 17 \$/heure pour la plupart de ses employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans le segment Expériences.

Mai 2024

Les Soins basés sur la valeur. Aujourd'hui, les systèmes de santé sont soumis à des pressions pour dépenser leurs ressources de manière efficace souligne CORDIS, l'organisme de recherche de l'Union Européenne. Ces défis financiers feraient ainsi passer le modèle traditionnel de « fee-for-service » au modèle de « fee-for-performance ». Ce concept, également appelé « Value-Based Care », se caractérise par l'amélioration des résultats en matière de santé mesure désormais par rapport aux coûts. Une notion qui fait opposition à une logique traditionnelle de volume qui auparavant poussait le système de santé à réaliser le plus d'actes médicaux possibles par patient (Scanner, IRM, surmédication, etc.). Désormais enseigné à Harvard comme à l'Université de Paris Cité en coopération avec l'hôpital Necker, le VBC s'annonce comme composante essentielle des politiques de santé de demain. Chaque entreprise aura donc intérêt à concurrencer les autres en termes de coût par patient. Cela pourrait évidemment se faire aux dépens de la qualité de soin comme ce fut le cas pour Orpea en France. Cependant, de telles pratiques demeurent controversées et limitées par la croissance du nombre d'indicateurs autour de la qualité de soin (taux de réadmission, enquête qualité, etc.) ainsi que par le cadre réglementaire. Le système de santé priviliege donc une gestion proactive des patients pour réduire la morbidité de la population. Une étude de Bernstein « Explaining the unexplainable - the US healthcare system » (Octobre 2022) met en avant différentes possibilités pour les entreprises du secteur de la Santé souhaitant se focaliser sur le VBC dont : La construction et l'acquisition de cliniques (maisons de retraites, centres spécialisés, etc.); L'innovation technique pour le diagnostic et le suivi des patients (IA, digitalisation, plateformes de suivi, Internet des Objets). Toutefois, l'application de la VBC semble, de par son aspect privé, être particulièrement pertinente outre-Atlantique. En effet, une étude estimait que 30% de ces dépenses sont inutiles et n'améliorent pas les résultats ou ne profitent pas aux patients. Ces dépenses sont attribuées à des défaillances dans la prestation des soins, à une mauvaise coordination des soins et à des traitements excessifs, ce qui représente une perte estimée à près de 204 milliards de dollars qui exacerbe à terme la crise de l'accessibilité financière qui frappe le système de santé américain. CVS Health, leader américain des solutions de soins de santé, se tourne aussi vers le Value-Based Care. CVS fournit des services allant de la pharmacie et des assurances santé aux soins et aux cosmétiques. En Février 2023, CVS Health a annoncé l'acquisition d'Oak Street Health pour 10,5 milliards de dollars (en cours de validation par les autorités). Cette décision stratégique prend sens du fait de l'implémentation d'Oak Street aux Etats-Unis (plus de 160 centres dans 21 états pour un total de 160 000 patients). L'entreprise affiche ainsi ouvertement sa volonté de promouvoir des « value-based purchasing arrangements for prescription drugs » ou encore d'intégrer la télémédecine comme prestation régulière de soins de santé, offrant la possibilité de réduire ses coûts et d'améliorer ses résultats. UnitedHealth Group (UHG) embrasse également cette dynamique avec des KPIs spécifiquement lié aux contrats d'assurance de soins fondés sur la valeur. Les activités de cette société s'articulent au travers de deux segments d'assurance et de soins de santé : Optum et UnitedHealth. Diverses innovations (téléconsultations, plateformes de suivi, etc.) ont permis à l'entreprise de réduire les coûts de 35% pour une partie des assurés et patients ayant recours à des contrats « Value-Based care ». Cette stratégie s'illustre également par des objectifs clés à long-terme dont : Un recours massif aux soins préventifs: 85% des membres recevront des soins préventifs annuellement d'ici 2030 (72% en 2023). Un service de radiologie/chirurgie de haute qualité à coûts réduits : 55% des services de chirurgie/radiologie ambulatoires au minimum dans des sites de haute qualité et rentables d'ici 2030 (50% en 2023). Cependant, et comme le fait remarquer Sally Kim, directrice de la recherche sur les régimes de santé à l'Advisory Board d'UnitedHealthCare, le passage à des soins fondés sur la valeur ne sera bien perçu par le patient que si l'expérience se déroule sans heurts. La transition vers un système de santé basé sur la valeur est donc à surveiller avec soin.

Juin 2024

Secteur : Aérospatiale et défense Le secteur de l'aérospatiale et de la défense (A&D), est difficile d'accès : les entreprises utilisent des technologies de haut niveau et le développement de leurs produits nécessite un financement important. Les entreprises aéronautiques sont liées entre elles, les constructeurs travaillant avec les motoristes pour développer de nouveaux avions. En raison de l'impossibilité de développer en interne tous les aspects d'un projet, les entreprises sont très interdépendantes les unes des autres. En 2024, ce secteur est soumis à des évolutions significatives : Une accélération des budgets gouvernementaux liés à la défense suite à une situation géopolitique très instable au niveau mondial. Des progrès technologiques notamment en

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

matière de cyber sécurité en lien avec l'innovation continue en particulier grâce à l'intelligence artificielle. Une accélération des efforts en faveur d'une aviation « verte », avec le développement d'avions plus économies en carburant, de carburants d'aviation durables et de efforts de recherche sur les systèmes de propulsion électrique. RTX Corp. La performance ESG de RTX Corp est considérée comme dans la moyenne d'autres acteurs du secteur aux Etats-Unis. L'entreprise est plus performante sur la prise en compte de ses risques environnementaux que sur ses risques sociaux. En ce qui concerne les risques environnementaux, RTX a réduit sa consommation d'énergie et d'eau, ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre au cours des dernières années. De plus, RTX procède à des évaluations du cycle de vie de certains de ses produits, et a mis en place des mesures qui visent à réduire l'utilisation de matériaux dans son portefeuille de produits. Par ailleurs, un petit nombre d'avions semblent émettre 50% d'oxydes d'azote (NOx) en moins que ne l'exige la norme d'émission CAEP/6 de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Les risques sociaux pour ses propres opérations sont plutôt bien appréhendés. Cependant, l'entreprise fait face à quelques controverses liées aux droits humains. Ceci explique la performance faible sur les enjeux sociaux. Boeing CoLa performance ESG de Boeing est considérée comme affaiblie, en particulier depuis janvier 2024 suite aux nouvelles controverses liées à la qualité de ses produits et auxquelles l'entreprises est exposée depuis des années. En ce qui concerne les risques environnementaux, Boeing a entrepris une transition de ses produits, en particulier sur les avions pour réduire ses émissions de scope 3. La société se concentre sur des domaines tels que l'hydrogène vert, la capture du carbone, l'électrification, les matériaux durables, les technologies à zéro émission, les nouveaux concepts aéronautiques et les nouvelles matières premières et technologies pour la production de carburant d'aviation durable. Ces pratiques sont alignées avec son concurrent principal, Airbus. Les risques sociaux pour ses propres opérations sont plutôt bien appréhendés. L'entreprise est en revanche exposée à de multiples controverses sur la qualité des avions qu'elle produit. Ceci représente un enjeu tel qu'on peut considérer que les difficultés auxquelles l'entreprise est exposée sont systémiques. Il faudra du temps à l'entreprise pour y faire face et modifier sa culture d'entreprise.

Juillet 2024

Secteur de l'assurance Les principaux enjeux ESG pour le secteur d'assurance sont : le changement climatique, le marketing responsable, la sécurité cyber et l'inclusion financière. Le secteur fait face aux enjeux ESG directement par le biais de ses propres opérations, mais aussi indirectement par son rôle d'investisseur et de gestionnaire de risques. Les assureurs ont un rôle primordial à jouer dans la gestion du risque climatique. Par leurs politiques d'investissement et de souscription ils peuvent apporter une contribution importante à la transition énergétique. De plus, les assureurs ont un rôle social à jouer en mutualisant le risque entre assurés. En tant que propriétaire et gestionnaire d'une large quantité de données clients, le secteur doit accorder une attention particulière à la confidentialité et la sécurité des données. Grâce à son offre de micro-assurance, le secteur peut aider les populations vulnérables à devenir plus résilientes sur le plan économique. AIG n'est pas encore très avancé dans la mise en oeuvre d'une stratégie ESG. Certes, le poste de Chief Sustainability Officer a été créé en juillet 2019 et AIG a publié son premier rapport TCFD sur le risque climat à la même date. L'assureur a annoncé sa première politique d'exclusion de charbon en mars 2022, mais celle-ci manque d'ambition. Les éléments les plus importants sont absents : l'exclusion des développeurs de charbon et l'engagement de réduire à zéro l'exposition existante au charbon, en ligne avec l'Accord de Paris (d'ici 2030 au plus tard pour l'OCDE/l'UE et d'ici 2040 pour le reste du monde). Pour un assureur de cette taille, nous considérons l'état actuel d'intégration des facteurs ESG dans les placements et la souscription insuffisante. En ce qui concerne le pilier social, la performance de l'entreprise est plutôt bonne, avec une politique RH qui semble bien développée. Néanmoins, la microfinance pourrait être développée davantage à travers sa présence sur les marchés émergents. Chubb est un peu plus avancé sur la voie de l'adoption d'une stratégie ESG. Elle applique une politique de souscription et d'investissement sur le charbon depuis juillet 2019, en excluant les sociétés générant plus de 30% des revenus de l'extraction ou de la production de charbon. Par contre, Chubb n'exclue pas non plus les développeurs de charbon et ne s'est pas non plus engagé de réduire à zéro son exposition existante au charbon. Au niveau gouvernance, les rôles de président et de DG ne sont pas séparés. La politique de rémunération des cadres supérieurs est divulguée, y compris les incitatifs à long terme. L'assureur a commencé à intégrer des facteurs ESG dans le calcul de la rémunération variable du PDG. Chubb est un acteur majeur dans l'assurance cyber.

Août 2024

Secteur : Divertissement interactif à domicile. Le secteur du divertissement interactif à domicile couvre les entreprises engagées dans la production de produits, de contenus et de services de divertissement interactifs qui peuvent être joués et regardés sur des consoles de jeu, des PC, des téléphones mobiles et des tablettes par le biais d'applications de jeux ou de médias sociaux. Le capital humain est le principal atout et la clé du

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

succès du secteur du divertissement interactif à domicile, qui est une industrie orientée vers les services. Comme pour toute entreprise de services, le succès dépend de la qualité du produit fourni par les travailleurs et les performances des employés sont souvent liées au degré de satisfaction au travail et à la formation reçue par la main-d'œuvre. Le secteur est animé par les utilisateurs actifs, la fidélité et l'engagement de la communauté, où l'innovation, la créativité et la satisfaction de la qualité et de la fourniture du produit et du service doivent répondre aux attentes des utilisateurs, voire les dépasser. Il est donc important pour le secteur d'acquérir et de conserver des professionnels et une main-d'œuvre diversifiés et qualifiés, issus de milieux différents, tout en favorisant une culture de travail inclusive et un environnement de travail respectueux pour l'ensemble de sa main-d'œuvre. Nous encourageons vivement les entreprises à mettre en place des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion (DE&I) et à les divulguer, avec une formation, une communication, des programmes et des procédures appropriés pour favoriser un tel lieu de travail. mettre en place une politique de lutte contre la discrimination et le harcèlement, assortie de procédures adéquates pour protéger les personnes qui dénoncent des abus. AppLovin a 2 principales sources de revenus. 1) Leur solution logicielle complète offre des outils avancés aux développeurs d'applications mobiles en automatisant et en optimisant le marketing et la monétisation de leurs applications. AppLovin est essentiel à la réussite des développeurs d'applications mobiles, en particulier des développeurs de jeux mobiles, en résolvant les principaux défis en matière de marketing et de monétisation. 2) Les applications AppLovin (Apps) comprennent plus de 350 jeux mobiles gratuits répartis dans 5 genres, gérés par 11 studios (y compris les studios qu'ils possèdent et ceux avec d'autres partenaires). Fin 2022, AppLovin comptait un total de 1 707 employés (1 675 à temps plein et 32 à temps partiel/stagiaires) répartis dans 17 pays. Environ 48% de leurs employés mondiaux étaient situés en dehors des États-Unis et 52% aux États-Unis. Environ 51% de leurs employés américains sont issus de groupes divers. En général, AppLovin a été reconnu comme un excellent lieu de travail certifié en 2021 et 2022 et a été récompensé comme l'un des meilleurs endroits où travailler dans la région de la baie de 2019 à 2022. En ce qui concerne la diversité, environ 36% de leurs employés dans le monde sont des femmes, le leadership (directeur et au-dessus) par entité varie de 14% (Studios), 16% (Wurl), 35% (AppLovin) et 37% (Adjust), le conseil d'administration compte 33% de femmes (3 sur 9). En ce qui concerne le harcèlement sur le lieu de travail, ils ont une politique contre le harcèlement illégal, documentant l'égalité des chances en matière d'emploi, couvrant la protection contre les représailles et les procédures de plainte. Aucun cas de harcèlement n'a été signalé ni enquêté, ce que nous leur recommandons vivement de prendre en compte. UnityUnity est une plateforme leader pour la création et l'exploitation de contenus interactifs en 3D temps réel (RT3D). Des créateurs, tels que des développeurs de jeux, des architectes, des designers automobiles, des cinéastes, et bien d'autres, utilisent Unity pour donner vie à leurs créations. La plateforme Unity offre un ensemble complet de solutions logicielles pour créer, exécuter et monétiser des contenus interactifs en 2D et 3D temps réel sur des téléphones mobiles, des tablettes, des ordinateurs, des consoles, ainsi que des dispositifs de réalité augmentée et virtuelle. La société compte environ 7 000 employés. Cependant, après la "réinitialisation" de l'entreprise annoncée en novembre 2023 avec la fermeture de 14 succursales mondiales, Unity a annoncé en début d'année 2024 la plus grande vague de licenciements de son histoire, avec la suppression de 25 % de ses effectifs, soit 1 800 emplois. En ce qui concerne la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), Unity a développé son programme de groupe de ressources pour les employés (ERG) afin de représenter neuf communautés sous-représentées. En 2023, ils ont organisé et participé à 15 événements axés sur les communautés sous-représentées dans l'industrie technologique, afin d'engager un bassin diversifié de futurs employés potentiels, contribuant ainsi à un environnement de travail plus inclusif et innovant. Ils ont également noué un partenariat avec Management Leadership for Tomorrow (MLT) dans le cadre de leur programme de certification de l'équité raciale au travail, obtenant le statut de Plan Approved - une étape clé vers la promotion de l'équité raciale. La société dispose d'une politique de lutte contre le harcèlement et la discrimination pour garantir que les employés se sentent suffisamment en confiance pour exprimer leurs idées et que les meilleures idées l'emportent. Ils exigent que tous les employés suivent une formation contre le harcèlement lors de leur intégration et au moins une fois tous les deux ans par la suite. Bien que Unity divulgue la représentation par genre (au niveau mondial) et par groupes ethniques sous-représentés (uniquement aux États-Unis), et qu'elle dispose d'un code de conduite et d'une politique d'éthique globale, aucune donnée n'est rapportée sur le nombre de cas de harcèlement, les enquêtes menées et les mesures prises. En particulier, il y a eu des cas d'accusations d'incidents de harcèlement survenus au sein de l'entreprise, nous les encourageons donc vivement à divulguer davantage d'informations sur les statistiques.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Septembre 2024

Secteur Chimie Le secteur de la chimie est divisé en cinq sous-secteurs : les produits chimiques de base, les produits chimiques diversifiés, les engrains et produits chimiques agricoles, les gaz industriels, et les produits chimiques spécialisés. L'hétérogénéité du secteur explique les approches variées et ainsi spécifiques aux différents enjeux de chaque activité. Dans son ensemble, l'industrie chimique représente 5,8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). C'est pourquoi la décarbonisation du secteur représente un enjeu particulièrement important. Pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, les émissions directes de GES du secteur devaient être réduites en absolue de près de 10% d'ici 2030 (AIE, 2022), ce qui dans un contexte d'augmentation de la demande en produits chimiques primaires - +25% sur la même période - implique une réduction d'autant plus importante en intensité. Chaque sous-secteur a des activités particulières qui posent des défis uniques en matière de réduction des émissions. Certains sous-secteurs, comme celui des engrains, sont particulièrement difficiles à décarboner en raison de leurs caractéristiques techniques. Grâce à l'innovation et à l'optimisation des processus, le secteur enregistre cependant une baisse relative des émissions de GES et de la consommation énergétique. Au-delà de la réduction de ses émissions opérationnelles, le secteur de la chimie joue un rôle clé dans le développement de solutions de chimie verte et dans la recherche d'alternatives aux substances chimiques dangereuses, pour préserver l'environnement et la santé publique. LyondellBasell Industries NV (LYB) est le plus grand détenteur de brevets pour les technologies du polyéthylène et du polypropylène. L'entreprise produit également de l'éthylène, du propylène, des polyoléfines et des oxydes de carburant. Nous avons identifié deux sujets clés pour LYB : la transition vers une économie bas carbone ainsi que les enjeux liés au plastique et à l'économie circulaire. LYB présente un niveau de divulgation et de transparence relativement exemplaire. Ainsi, l'entreprise publie la répartition des émissions de GES de scope 1 et 2, mettant en évidence la part des produits les plus émissifs, notamment les oléfines et les polyoléfines, qui représentent 66 % des émissions de scope 1 et 2. L'entreprise divulgue également une liste exhaustive des associations professionnelles auxquelles elle appartient, ainsi qu'une évaluation de ces associations en matière de stratégie climatique, dans le cadre de son rapport sur ses engagements climatiques auprès des régulateurs. L'entreprise s'est également engagée au sein de l'initiative SBTi à atteindre des objectifs à court terme de réduction des GES. L'entreprise vise une réduction absolue de 42% des émissions de GES de scope 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2020, ainsi qu'une réduction absolue de 30% de toutes les émissions de GES de Scope 3 d'ici 2030 par rapport à 2020. Concernant la circularité et le plastique, LYB est considérée comme étant avancée par rapport à ses pairs, notamment grâce à son annonce de sortie du raffinage d'ici 2030. De plus, LYB s'est fixée comme objectif d'atteindre 2 millions de tonnes de polymères recyclés ou à base de ressources renouvelables d'ici 2030 (~20% des capacités en 2022 selon l'entreprise), ce qui inclut le recyclage mécanique, le recyclage avancé et les matières premières bio-sourcées. LYB a investi 20% de ses dépenses en capital (CAPEX) dans des solutions circulaires et de recyclage. Eastman Chemical Co fabrique et commercialise des produits chimiques, des fibres synthétiques et des plastiques. L'entreprise fournit des revêtements, des adhésifs et des plastiques de spécialité. Eastman est également un important fournisseur de fibres d'acétate de cellulose et produit des copolymères pour l'emballage. Nous avons identifié deux sujets ESG prioritaires pour l'entreprise : le changement climatique, ainsi que l'économie circulaire et la stratégie plastique. Eastman s'est publiquement engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Elle ne s'est néanmoins fixée pour objectif qu'une réduction d'un tiers de ses émissions absolues de GES de Scope 1 et 2 entre 2017 et 2030. Cet objectif nous apparaît insuffisant au regard de l'objectif de réduction des températures à 1,5°C. De plus, même si l'entreprise explique collaborer activement avec SBTi pour développer des directives pour l'industrie, elle ne s'est pas encore engagée auprès de SBTi afin de faire valider ses objectifs de réduction de GES. Sur le plan des plastiques et de l'économie circulaire, Eastman est plus avancée que ses pairs. La stratégie de l'entreprise repose sur le recyclage moléculaire et la production de biopolymères à base de fibres végétales. Eastman s'est engagée à recycler plus de 250 millions de tonnes de granulés de plastiques par an d'ici 2025, avec l'objectif de remplacer le charbon par du plastique recyclé comme matière première. L'entreprise vise à diriger 100 % de ses dépenses en R&D vers des matériaux qui améliorent le profil de durabilité par rapport à la solution existante sur le marché. L'annonce récente de la construction de leur deuxième usine de recyclage aux États-Unis à Longview (Texas), démontre leur engagement envers les stratégies circulaires. Cette usine comprend le plus grand projet de batterie thermique de l'industrie, elle utilise de l'énergie renouvelable pour atteindre une chaleur zéro carbone. Ce qui permet ainsi de traiter les déchets de polyester difficiles à recycler de manière plus durable, en participant également à la décarbonisation de l'industrie. À Longview, l'intégration de batteries thermiques alimentées par de l'énergie renouvelable permettra de réduire les émissions de carbone jusqu'à 90% pour les matériaux recyclés.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Octobre 2024

Secteur : Constructeurs automobiles et équipementiers L'industrie automobile est en pleine mutation et vit plusieurs révolutions en même temps : celles de la motorisation, de l'autonomisation et des nouvelles mobilités. Les impacts ESG associés sont multiples. A court terme, l'enjeu majeur reste la « voiture verte » à travers la réduction de l'impact environnemental des véhicules commercialisés. Les nouvelles réglementations, les nouveaux cycles d'homologations et les décisions politiques contraignantes sont également des éléments structurant pour le secteur. La sécurité des véhicules et les conditions de travail constituent également des thèmes matériels pour l'industrie. Enfin l'actualité récente met également en exergue l'importance de la gouvernance dans le secteur. TESLA est relativement bien placé sur le pilier environnemental grâce à sa gamme de véhicules électriques (EV). En 2023, Tesla demeurait le leader sur ce marché avec des ventes qui s'approchent de 1.8 million d'unités. Toutefois, la performance ESG de Tesla est amoindrie par sa relativement faible « stratégie sociale ». L'entreprise, caractérisée par un piètre niveau d'information fait face à des controverses relatives à son management du personnel (accusation d'entrave au droit syndical par exemple). Un autre point saillant est celui de la sécurité des véhicules avec des incidents/accidents très médiatisés (notamment des accidents mortels liés au système de pilotage automatique ; des incidents lors de test de véhicules autonomes ou des rappels de véhicules à cause de risques d'incendie). Tesla a par exemple dû rappeler plus de 362,000 véhicules pour modifier son système d'autopilotage en 2023. La performance ESG de Ford est moyenne comparée au secteur et pénalisée par un lourd passif de controverses notamment sur le critère sécurité des véhicules (problème de transmission automatique sur certaines Fiesta et Focus ; de toits panoramiques, entre autres). Toutefois, l'entreprises semble avoir pris le problème de la sécurité de ses véhicules à bras-le-corps et a pour objectifs de limiter drastiquement les rappels qualitatifs. La qualité est également un critère de la rémunération des dirigeants. Ford a récemment révisé sa stratégie d'électrification et se concentre davantage sur les modèles hybrides et abordables pour faire face à la baisse de la demande sur le marché de l'électrique. L'entreprise est également revenu, sans davantage de précision, sur sa décision d'investir USD 12 milliards pour l'électrification de sa flotte. Ford affiche un objectif de neutralité carbone à 2050.

Novembre 2024

Secteur : Agroalimentaire et Boissons Le secteur de l'agroalimentaire et des boissons est un pilier fondamental de l'économie mondiale, représentant une part essentielle de l'industrie manufacturière et répondant aux besoins fondamentaux des populations en matière d'alimentation et de consommation. Ce secteur regroupe une grande diversité d'acteurs, allant des multinationales spécialisées dans les produits transformés, les confiseries et les boissons, aux producteurs locaux et aux entreprises innovantes axées sur les produits biologiques et les nouvelles tendances nutritionnelles. Dynamique et en constante évolution, il s'adapte aux attentes croissantes des consommateurs en matière de santé, de durabilité et de transparence. D'un point de vue ESG (Environnement, Social et Gouvernance), ce secteur fait face à des défis majeurs et doit constamment innover pour y répondre. Sur le plan environnemental, l'agroalimentaire doit réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en lien avec la production agricole, la consommation d'eau et la gestion des emballages plastiques. La préservation de la biodiversité et la lutte contre la déforestation sont également des sujets majeurs de ce secteur. De nombreuses entreprises s'engagent dans des stratégies ambitieuses de neutralité carbone (Net-Zero) et soutiennent des chaînes d'approvisionnement agricoles durables. Sur le plan social, le secteur joue un rôle clé dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles et des ouvriers, en s'attaquant à des problématiques telles que le travail forcé, les inégalités de revenus et les droits humains, particulièrement dans les pays en développement. Mars, IncorporatedMars, Incorporated est une entreprise familiale du secteur agroalimentaire. Fondée aux États-Unis, Mars est un géant de l'univers des produits chocolatés. L'entreprise compte trois principaux segments : l'alimentation, l'alimentation pour animaux et la confiserie. Du côté des pratiques ESG, Mars s'engage à intégrer des pratiques responsables et durables dans ses activités, notamment à travers son programme "Sustainable in a Generation", qui fixe des objectifs pour réduire son empreinte écologique et promouvoir des chaînes d'approvisionnement responsables. Mars ambitionne de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3). Ses objectifs à court et à long terme ont été validés par Science Based Targets initiative (SBTi). Cependant, l'entreprise demeure également l'un des plus grands pollueurs plastiques à l'échelle mondiale, comme l'a révélé l'ONG Break Free From Plastic. Mars met également un fort accent sur les enjeux sociaux, notamment l'amélioration des conditions de vie des producteurs dans ses chaînes d'approvisionnement, comme le cacao. Comme toutes les entreprises du cacao, Mars est exposée au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. Ce problème persistant est un défi que l'industrie du cacao peine à éradiquer. Pour y remédier, Mars a développé une stratégie et un plan d'action ciblant les principaux facteurs favorisant le travail des enfants. Ce plan repose sur

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

quatre axes principaux : La surveillance et la remédiation des cas de travail des enfants. L'autonomisation des femmes dans les communautés productrices. L'amélioration de l'accès à l'éducation. L'augmentation des revenus des producteurs. Le travail des enfants dans cette industrie prendra du temps à être totalement éradiqué. Toutefois, l'on observe des progrès dans l'industrie, et les géants comme Mars ou Mondelez montrent une réelle détermination à endiguer ce problème. Coca-Cola est l'une des entreprises du secteur des boissons. Spécialisée dans la production et la distribution de boissons non alcoolisées, elle est surtout connue pour sa boisson phare, le Coca-Cola. Ayant une très forte présence à l'échelle internationale, Coca-Cola propose un portefeuille diversifié de produits comprenant des sodas, des jus, des thés, des cafés, de l'eau en bouteille, ainsi que des boissons énergétiques et fonctionnelles. Bien qu'ayant des pratiques et politiques intéressantes, notamment sur la gestion de l'eau, Coca-Cola reste exposée à plusieurs enjeux environnementaux et sociaux majeurs, comme la pollution plastique et le travail forcé. Concernant la pollution plastique, l'ONG Break Free From Plastic a classé Coca-Cola comme le plus grand pollueur plastique au monde dans son Brand Audit Report 2023, publié plus tôt cette année. Coca-Cola conserve cette position de leader depuis le lancement de ce Brand Audit annuel par l'ONG en 2018. Le plastique constitue un défi important que Coca-Cola semble avoir du mal à résoudre. Cette année, le géant américain a envoyé un message négatif au marché en faisant une marche arrière significative, repoussant ses objectifs de réduction des plastiques, initialement prévus pour 2025, à 2030. Les géants du soda, Coca-Cola et Pepsi, ont également été secoués par des révélations du New York Times concernant leurs chaînes d'approvisionnement en sucre. En Inde, des milliers d'agricultrices saisonnières subissent des mariages forcés et des hysterectomies pour pouvoir travailler sans interruption dans les champs de canne à sucre, en particulier dans l'État du Maharashtra. Le sucre provenant de ces exploitations est largement utilisé par Coca-Cola. L'entreprise a indiqué qu'une enquête était en cours.

Décembre 2024

Secteur : Équipements et fournitures pour les soins de santé. Le secteur des équipements et fournitures de soins de santé (ou « MedTech » en abrégé) est étroitement lié à la santé et à la sécurité des patients, voire de l'humanité tout entière, et c'est donc un secteur où les considérations sociales sont par nature relativement plus importantes. Les questions environnementales attirent de plus en plus l'attention des industries, les entreprises MedTech progressent également dans l'élaboration de stratégies de décarbonisation et dans la gestion des questions environnementales telles que les déchets et l'eau. L'intelligence artificielle (IA) étant l'un des domaines d'application, de plus en plus de produits du secteur sont également dotés de fonctions d'IA. Dans ce contexte, à la fin de 2024 et au début de 2025, parmi les sujets ESG pertinents pour MedTech, nous trouvons les deux suivants qui méritent d'être notés : 1. L'IA dans les MedTech. L'IA étant incorporée dans les produits MedTech, apportant des avantages en termes d'efficacité, de coûts et de capacités, nous devrions également prêter attention aux risques liés à l'IA, tels que l'analyse biaisée, le manque d'explicabilité, la violation de la vie privée, etc. 2. L'accès à la santé dans le secteur des technologies médicales. Les patients des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) souffrent d'un manque important de soins de santé, et les dispositifs et équipements médicaux sont des éléments cruciaux de l'écosystème des soins de santé. GE Healthcare technologies Inc. GE Healthcare est une société américaine spécialisée dans les technologies médicales et un acteur majeur dans la fabrication d'équipements médicaux (systèmes d'imagerie médicale, ultrasons, dispositifs de surveillance des patients, etc.). En ce qui concerne l'IA dans les technologies médicales, l'entreprise est un leader industriel selon la liste de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis des dispositifs médicaux compatibles avec l'IA. Dans son rapport sur le développement durable, elle consacre une section aux risques et opportunités liés à l'IA, aux pratiques de développement de l'IA, à la politique de confidentialité des données et aux stratégies en matière d'IA, notamment la conception éthique, l'explicabilité, la fiabilité et l'interopérabilité. Bien qu'elle ne soit pas structurée de manière systématique, l'entreprise montre qu'elle est consciente du sujet et de sa gestion interne. Nous insisterons auprès de l'entreprise pour qu'elle publie des informations plus globales et plus systématiques, et pour qu'elle mette en place un système de gouvernance de l'IA plus clair, assorti d'une obligation de rendre compte, ce qui fait encore défaut dans sa structure actuelle. En ce qui concerne l'accès à la santé, l'entreprise considère l'élargissement de l'accès aux soins de santé comme une priorité et dispose d'une stratégie claire assortie de plans d'action concrets, ce qui la place en tête de ses pairs. Becton Dickinson & CoBecton Dickinson (BD) est une société MedTech américaine qui fabrique des produits d'intervention périphérique (oncologie, etc.), de chirurgie, d'urologie et de soins intensifs. Selon le site web de l'entreprise, son logiciel alimenté par l'IA pour diagnostiquer le Staphylococcus aures résistant à la méthicilin (SARM) a reçu l'approbation de la FDA en 2023. Toutefois, l'entreprise ne fournit aucune information pertinente sur la gouvernance de l'IA, ce qui fait d'elle un mauvais élève en matière de gestion des risques liés à l'IA. En ce qui concerne l'accès à la santé, BD est signataire du Zero Health Gap Pledge (ZHGP), une initiative visant à promouvoir l'équité en matière

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

de santé sous l'égide du Forum économique mondial et que nous encourageons vivement auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons. Toutefois, d'après les dernières informations publiques disponibles, l'entreprise ne met toujours pas l'accent sur la matérialité de la question et ne dispose que d'une vague stratégie d'accès à la santé, sans plan d'action ni objectif concret. Bien que nous comprenions qu'en tant que signataire récent du ZHGP, l'entreprise puisse être encore en train de développer une stratégie sur l'accès à la santé, ses performances actuelles sont en retard par rapport à celles de ses pairs.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - I (C) en devise EUR : 27,80% / 32,82% avec une Tracking Error de 2,79%
- Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - O (C) en devise EUR : 9,83% / 10,94%
- Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - P (C) en devise EUR : 27,07% / 32,82% avec une Tracking Error de 2,79%
- Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - PM (C) en devise EUR : 26,86% / 32,82% avec une Tracking Error de 3,33%
- Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - R (C) en devise EUR : 27,93% / 32,82% avec une Tracking Error de 2,79%
- Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - Z (C) en devise EUR : 28,44% / 32,82% avec une Tracking Error de 3,32%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NVIDIA CORP	20 340 941,53	56 361 341,60
MICROSOFT CORP	35 670 961,14	38 769 108,98
HOME DEPOT INC	24 929 877,72	43 391 016,65
WALT DISNEY CO/THE	33 086 277,66	33 836 992,55
CARRIER GLOBAL CORP	16 755 508,44	38 348 604,29
MASTERCARD INC - A	26 713 846,74	25 326 788,63
MERCK & CO. INC.	17 075 867,45	33 221 187,50
CISCO SYSTEMS INC	21 313 745,27	28 643 108,75
VISA INC-CLASS A SHARES	21 871 175,93	28 008 304,82
LOWE'S COS INC	13 823 362,52	35 777 905,55

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/12/2024
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 4 872 416,71

- o Change à terme :
- o Future : 4 872 416,71
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	138 806,30
. Autres revenus	
Total des revenus	138 806,30
. Frais opérationnels directs	125 068,43
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	125 068,43

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 0,51%.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif

l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discréption entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciaux ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciaux et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

* Gestion active : hors OPC indiciaux et ETF contraints par leur indice de référence.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 28 avril 2025

Paris La Défense, le 28 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	943 483 775,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	943 483 775,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	297 750,00
OPCVM	297 750,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	95 704,97
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	943 877 230,70
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 153 080,36
Comptes financiers	6 795 233,58
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	8 948 313,94
Total de l'actif I+II	952 825 544,64

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	782 004 732,85
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	167 718 323,74
Capitaux propres I	949 723 056,59
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	949 723 056,59
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	95 704,97
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	95 704,97
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 006 783,08
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	3 006 783,08
Total Passifs : I+II+III+IV	952 825 544,64

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	10 164 436,26
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	21 135,05
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	442 887,93
Sous-total produits sur opérations financières	10 628 459,24
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	-7 397,18
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-117 671,25
Sous-total charges sur opérations financières	-125 068,43
Total revenus financiers nets (A)	10 503 390,81
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-9 128 508,87
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	-3 146,58
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-9 131 655,45
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 371 735,36
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-715 164,09
Sous-total revenus nets I = (C+D)	656 571,27
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	176 103 325,66
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 441 039,90
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	173 662 285,76
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-27 646 945,97
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	146 015 339,79

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	46 095 174,75
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	48 437,74
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	46 143 612,49
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-25 097 199,81
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	21 046 412,68
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	167 718 323,74

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	567 099 835,12	838 470 312,63	802 728 233,63	868 481 894,11	949 723 056,59
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C en EUR					
Actif net	268 771 988,40	245 568 359,23	253 326 823,52	267 975 022,32	2 340 810,83
Nombre de titres	1 512,245	1 027,474	1 212,866	1 119,253	7,650
Valeur liquidative unitaire	177 730,45	239 002,01	208 866,29	239 423,09	305 988,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 810,70	43 007,72	11 658,59	2 034,72	53 151,94
Capitalisation unitaire sur revenu	362,94	136,66	409,04	830,34	410,03
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C en EUR					
Actif net					293 285 735,34
Nombre de titres					2 670 274,658
Valeur liquidative unitaire					109,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					11,92
Capitalisation unitaire sur revenu					0,45
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C en EUR					
Actif net	197 787 572,34	325 504 535,34	294 835 096,29	374 299 661,51	454 126 242,45
Nombre de titres	2 132 509,409	2 622 895,359	2 732 271,435	3 041 109,672	2 903 937,197
Valeur liquidative unitaire	92,74	124,10	107,90	123,07	156,38
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,94	22,38	6,03	1,05	27,23
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,24	-0,46	-0,36	-0,14	-0,58

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C en EUR					
Actif net	115,90	154,72	133,93	151,65	192,38
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	115,90	154,72	133,93	151,65	192,38
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,21	27,88	7,40	1,28	33,50
Capitalisation unitaire sur revenu	0,47	-1,02	-1,36	-1,16	-1,12
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C en EUR					
Actif net	8 664 134,57	10 067 496,19	8 060 542,03	1 911 039,11	2 154 059,33
Nombre de titres	63 008,260	54 341,160	49 695,767	10 263,071	9 042,653
Valeur liquidative unitaire	137,50	185,26	162,19	186,20	238,21
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,40	33,30	9,04	1,57	41,36
Capitalisation unitaire sur revenu	0,52	0,41	0,63	0,90	0,55
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C en EUR					
Actif net	91 876 023,91	257 329 767,15	246 505 637,86	224 296 019,52	197 816 016,26
Nombre de titres	695,722	1 441,147	1 574,831	1 243,220	853,692
Valeur liquidative unitaire	132 058,52	178 558,99	156 528,31	180 415,38	231 718,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 350,16	32 046,90	8 723,66	1 521,03	40 171,95
Capitalisation unitaire sur revenu	1 197,41	950,27	811,52	1 543,04	1 334,50

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013431814 - Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C : Taux de frais maximum de 1,60% TTC maximum.

FR0013394491 - Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C : Taux de frais maximum de 0,55% TTC maximum.

FR0013297520 - Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C : Taux de frais maximum de 1,50% TTC maximum.

FR0010153320 - Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C : Taux de frais maximum de 1,60% TTC maximum.

FR0010175232 - Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C : Taux de frais maximum de 1% TTC maximum.

FR001400QRW3 - Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C : Taux de frais maximum de 0,17% TTC maximum.

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance :

Pour les parts I-C, R-C, PM-C et P-C : Néant.

Pour la part Z-C :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et - L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence S&P 500 (dividendes réinvestis).

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part/action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	868 481 894,11
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	486 214 837,88
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-626 151 309,01
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 371 735,36
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	173 662 285,76
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	46 143 612,49
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	949 723 056,59

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	80,958	21 708 561,71
Parts rachetées durant l'exercice	-1 192,561	-330 715 218,77
Solde net des souscriptions/rachats	-1 111,603	-309 006 657,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7,650	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 003 684,975	300 713 717,99
Parts rachetées durant l'exercice	-333 410,317	-35 306 992,27
Solde net des souscriptions/rachats	2 670 274,658	265 406 725,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 670 274,658	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	875 277,441	121 850 583,15
Parts rachetées durant l'exercice	-1 012 449,916	-135 129 666,04
Solde net des souscriptions/rachats	-137 172,475	-13 279 082,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 903 937,197	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	894,978	195 618,87
Parts rachetées durant l'exercice	-2 115,396	-430 970,78
Solde net des souscriptions/rachats	-1 220,418	-235 351,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 042,653	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C		
Parts souscrites durant l'exercice	196,409	41 746 356,16
Parts rachetées durant l'exercice	-585,937	-124 568 461,15
Solde net des souscriptions/rachats	-389,528	-82 822 104,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	853,692	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C FR0010175232	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 340 810,83	7,650	305 988,34
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C FR001400QRW3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	293 285 735,34	2 670 274,658	109,83
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C FR0010153320	Capitalisation	Capitalisation	EUR	454 126 242,45	2 903 937,197	156,38
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C FR0013431814	Capitalisation	Capitalisation	EUR	192,38	1,000	192,38
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C FR0013297520	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 154 059,33	9 042,653	238,21
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C FR0013394491	Capitalisation	Capitalisation	EUR	197 816 016,26	853,692	231 718,24

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS +/-	Pays 2 IRLANDE +/-	Pays 3 PAYS-BAS +/-	Pays 4 LUXEMBOURG +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	943 483,77	908 723,66	32 098,37	1 416,91	1 244,83	
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	4 872,42	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	948 356,19					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	6 795,23				6 795,23
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					6 795,23

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	6 795,23						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	6 795,23						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CAD +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	943 483,78				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	2 153,08				
Comptes financiers	3 645,95	3,34			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	949 282,81	3,34			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Crédances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Crédances		
	Ventes à règlement différé	1 312 278,13
	Dépôts de garantie en espèces	307 705,71
	Coupons et dividendes en espèces	533 096,52
Total des créances		2 153 080,36
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 309 067,59
	Frais de gestion fixe	891 351,95
	Autres dettes	806 363,54
Total des dettes		3 006 783,08
Total des créances et des dettes		-853 702,72

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 451 307,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	240 129,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 297 269,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

	31/12/2024
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,76
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 411,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 125 534,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			297 750,00
Instruments financiers à terme	FR001400SDN8	AMDI ISR ACT US UCITS ETF C	297 750,00
Total des titres du groupe			297 750,00

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	656 571,27
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	656 571,27
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	656 571,27

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 136,77
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 136,77
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 136,77
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 136,77
Total	3 136,77
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 211 779,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 211 779,31
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 211 779,31
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 211 779,31
Total	1 211 779,31
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1 702 579,16
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 702 579,16
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 702 579,16
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 702 579,16
Total	-1 702 579,16
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-1,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1,12
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1,12
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1,12
Total	-1,12
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 983,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 983,12
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 983,12
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 983,12
Total	4 983,12
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	1 139 252,35
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 139 252,35
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 139 252,35
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 139 252,35
Total	1 139 252,35
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	146 015 339,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	146 015 339,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	146 015 339,79

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	406 612,40
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	406 612,40
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	406 612,40
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	406 612,40
Total	406 612,40
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	31 850 200,79
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	31 850 200,79
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	31 850 200,79
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	31 850 200,79
Total	31 850 200,79
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	79 089 964,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	79 089 964,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	79 089 964,10
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	79 089 964,10
Total	79 089 964,10
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	33,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	33,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	33,50
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	33,50
Total	33,50
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	374 055,14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	374 055,14
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	374 055,14
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	374 055,14
Total	374 055,14
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	34 294 473,86
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	34 294 473,86
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	34 294 473,86
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	34 294 473,86
Total	34 294 473,86
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			943 483 775,73	99,34
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			943 483 775,73	99,34
Assurance			17 262 730,11	1,82
AFLAC INC	USD	7 399	739 114,01	0,08
HARTFORD FINANCIAL SVCS GRP	USD	933	98 570,93	0,01
MARSH & MCLENNAN COS	USD	49 841	10 223 782,53	1,07
METLIFE INC	USD	71 479	5 652 052,65	0,60
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	4 798	549 209,99	0,06
Banques commerciales			29 011 301,11	3,05
BANK OF AMERICA CORP	USD	121 582	5 160 336,94	0,54
JPMORGAN CHASE & CO	USD	56 055	12 976 285,90	1,37
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	52 030	9 689 990,83	1,02
US BANCORP	USD	25 648	1 184 687,44	0,12
Biotechnologie			10 866 970,80	1,14
AMGEN INC	USD	33 092	8 329 405,00	0,87
GILEAD SCIENCES INC	USD	28 447	2 537 565,80	0,27
Boissons			3 795 405,85	0,40
PEPSICO INC	USD	25 846	3 795 405,85	0,40
Compagnies aériennes			93 012,46	0,01
OTIS WORLDWIDE CORP	USD	1 040	93 012,46	0,01
Conglomérats industriels			102 598,81	0,01
3M CO	USD	823	102 598,81	0,01
Courrier, fret aérien et logistique			1 520 263,06	0,16
UNITED PARCEL SERVICE-CL B	USD	12 484	1 520 263,06	0,16
Crédit à la consommation			16 969 337,27	1,79
AMERICAN EXPRESS CO	USD	59 206	16 969 337,27	1,79
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			46 143 759,22	4,86
KEURIG DR PEPPER INC	USD	224 930	6 977 065,77	0,73
KKR & CO INC	USD	54 860	7 836 158,96	0,83
KRAFT HEINZ CO/THE	USD	160 269	4 753 125,05	0,50
SYSCO CORP	USD	99 960	7 380 918,98	0,78
TARGET CORP	USD	6 974	910 425,22	0,10
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	59 914	18 286 065,24	1,92
Distribution spécialisée			40 615 138,33	4,28
HOME DEPOT INC	USD	33 415	12 552 487,54	1,32
LOWE'S COS INC	USD	34 301	8 175 264,90	0,86
TJX COMPANIES INC	USD	96 527	11 261 638,70	1,19

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRACTOR SUPPLY COMPANY	USD	168 337	8 625 747,19	0,91
Divertissement			13 001 697,25	1,37
ELECTRONIC ARTS INC	USD	92 025	13 001 697,25	1,37
Electricité			5 756 509,96	0,61
EXELON CORP	USD	2 708	98 434,69	0,01
NEXTERA ENERGY INC	USD	81 726	5 658 075,27	0,60
Equipement et services pour l'énergie			17 391 956,83	1,83
BAKER HUGHES A GE CO	USD	351 185	13 911 741,86	1,46
HALLIBURTON CO	USD	132 540	3 480 214,97	0,37
Equipements de communication			45 213 960,39	4,76
ARISTA NETWORKS INC	USD	92 696	9 894 436,39	1,04
CISCO SYSTEMS INC	USD	324 497	18 551 639,21	1,96
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	31 547	650 437,90	0,07
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	21 777	9 720 891,08	1,02
QUALCOMM INC	USD	43 117	6 396 555,81	0,67
Equipements électriques			3 936 995,09	0,41
GE VERNONA INC	USD	12 394	3 936 995,09	0,41
Equipements et fournitures médicaux			19 503 571,15	2,05
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	32 493	3 549 283,66	0,37
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	42 030	3 625 417,29	0,38
CVS HEALTH CORP	USD	1 882	81 586,65	0,01
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	24 297	12 247 283,55	1,29
Equipements et instruments électroniques			16 245 122,91	1,71
AMPHENOL CORP-CL A	USD	145 670	9 769 948,33	1,03
CARRIER GLOBAL CORP	USD	98 228	6 475 174,58	0,68
FPI de détail			586 236,48	0,06
KIMCO REALTY CORP	USD	25 909	586 236,48	0,06
FPI Industrielles			1 518 691,07	0,16
PROLOGIS INC	USD	14 878	1 518 691,07	0,16
FPI spécialisé			16 949 045,65	1,78
EQUINIX INC	USD	16 912	15 399 474,34	1,62
IRON MOUNTAIN INC	USD	8 734	886 557,93	0,09
WEYERHAEUSER CO	USD	24 389	663 013,38	0,07
Grossistes			2 938 901,63	0,31
GENUINE PARTS CO	USD	26 064	2 938 901,63	0,31
Hôtels, restaurants et loisirs			20 020 491,98	2,11
BOOKING HOLDINGS INC	USD	2 457	11 788 901,92	1,24
LAS VEGAS SANDS CORP	USD	7 530	373 482,18	0,04
ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD	USD	2 059	458 706,62	0,05

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STARBUCKS CORP	USD	83 968	7 399 401,26	0,78
Industrie aérospatiale et défense			918 264,39	0,10
HOWMET AEROSPACE INC	USD	8 694	918 264,39	0,10
Logiciels			143 419 582,33	15,09
ADOBE INC	USD	20 968	9 004 394,24	0,95
GENERAL MOTORS CO	USD	13 374	688 008,67	0,07
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	USD	3 740	892 687,98	0,09
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	14 230	1 084 668,18	0,11
MICROSOFT CORP	USD	168 973	68 780 414,78	7,24
ORACLE CORP	USD	44 255	7 121 828,30	0,75
RTX CORP	USD	24 260	2 711 122,36	0,29
SALESFORCE INC	USD	34 557	11 157 355,68	1,17
SERVICENOW INC	USD	9 559	9 786 274,34	1,03
TESLA INC	USD	80 436	31 369 651,61	3,30
XYLEM INC	USD	7 347	823 176,19	0,09
Logiciels et services internet			841 705,38	0,09
GODADDY INC - CLASS A	USD	4 416	841 705,38	0,09
Machines			40 327 003,61	4,25
CATERPILLAR INC	USD	28 803	10 090 368,21	1,06
DANAHER CORP	USD	32 936	7 301 263,93	0,77
DEERE & CO	USD	260	106 385,32	0,01
GENERAL ELECTRIC	USD	46 493	7 488 717,98	0,79
INGERSOLL-RAND INC	USD	52 314	4 570 086,37	0,48
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	30 195	10 770 181,80	1,14
Marches de capitaux			4 269 819,01	0,45
BLACKROCK INC	USD	1 965	1 945 283,58	0,20
CITIGROUP INC	USD	34 196	2 324 535,43	0,25
Media			32 993 710,85	3,47
COMCAST CORP-CLASS A	USD	412 213	14 939 984,44	1,57
FOX CORP - CLASS A	USD	70 796	3 321 361,35	0,35
FOX CORP - CLASS B	USD	202 779	8 957 133,23	0,94
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	213 428	5 775 231,83	0,61
Métaux et minérais			4 787 157,18	0,50
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	106 285	3 908 578,27	0,41
NEWMONT CORP	USD	24 443	878 578,91	0,09
Ordinateurs et périphériques			16 061 028,23	1,69
HP INC	USD	304 629	9 599 270,18	1,00
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	17 245	3 661 002,75	0,39
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	20 105	1 675 772,62	0,18
TE CONNECTIVITY PLC	USD	8 148	1 124 982,68	0,12

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			2 930 469,91	0,31
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	5 833	2 930 469,91	0,31
Producteur et commerce d'énergie indépendants			6 731 391,77	0,71
CONSTELLATION ENERGY	USD	31 158	6 731 391,77	0,71
Produits alimentaires			25 056 777,85	2,64
CONAGRA BRANDS INC	USD	20 820	557 947,85	0,06
GENERAL MILLS INC	USD	146 256	9 006 996,74	0,95
KELLANOVA	USD	38 246	2 990 611,90	0,31
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	69 536	10 786 641,89	1,13
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	USD	22 232	1 282 392,43	0,14
THE CAMPBELL'S COMPANY	USD	10 686	432 187,04	0,05
Produits chimiques			18 229 807,92	1,92
ECOLAB INC	USD	40 827	9 238 611,92	0,97
LINDE PLC	USD	22 238	8 991 196,00	0,95
Produits de soins personnels			114 479,36	0,01
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	USD	1 581	114 479,36	0,01
Produits domestiques			8 054 341,70	0,85
CLOROX COMPANY	USD	2 568	402 770,53	0,04
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	13 313	1 168 792,69	0,12
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	51 228	6 482 778,48	0,69
Produits pharmaceutiques			46 237 168,75	4,87
ABBVIE INC	USD	86 844	14 903 118,11	1,57
ELI LILLY & CO	USD	27 490	20 494 717,53	2,16
MERCK & CO. INC.	USD	112 828	10 839 333,11	1,14
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			111 586 528,10	11,75
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	18 430	2 149 840,37	0,23
APPLIED MATERIALS INC	USD	95 663	15 024 310,66	1,58
BROADCOM INC	USD	89 815	20 108 845,58	2,12
FIRST SOLAR INC	USD	2 162	367 968,02	0,04
NVIDIA CORP	USD	554 881	71 960 376,14	7,57
NXP SEMICONDUCTORS NV	USD	7 059	1 416 912,75	0,15
TEXAS INSTRUMENTS INC	USD	3 083	558 274,58	0,06
Services aux collectivités			3 140 776,02	0,33
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GP	USD	38 493	3 140 776,02	0,33
Services aux entreprises			18 904 376,14	1,99
ACCENTURE PLC-CL A	USD	29 810	10 127 339,35	1,07
WASTE MANAGEMENT INC	USD	45 040	8 777 036,79	0,92
Services aux professionnels			9 034 634,45	0,95
AUTOMATIC DATA PROCESSING	USD	29 116	8 230 928,71	0,87

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS INC	USD	3 681	803 705,74	0,08
Services de télécommunication diversifiés			11 474 445,98	1,21
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	297 119	11 474 445,98	1,21
Services de télécommunication mobile			18 099 050,27	1,91
AMERICAN TOWER CORP	USD	7 776	1 377 301,94	0,15
WALT DISNEY CO/THE	USD	155 504	16 721 748,33	1,76
Services financiers diversifiés			51 563 885,59	5,43
FIDELITY NATIONAL INFO SERV	USD	11 622	906 527,22	0,10
FISERV INC	USD	28 689	5 691 254,83	0,60
MASTERCARD INC - A	USD	34 168	17 375 030,19	1,82
MSCI INC	USD	8 654	5 014 472,76	0,53
NASDAQ INC	USD	79 933	5 967 764,59	0,63
S&P GLOBAL INC	USD	17 484	8 409 035,75	0,89
WELLTOWER INC	USD	67 372	8 199 800,25	0,86
Services liés aux technologies de l'information			9 766 386,95	1,03
DELL TECHNOLOGIES -C	USD	21 130	2 351 541,48	0,25
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	127 289	7 414 845,47	0,78
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			1 244 833,65	0,13
AON PLC/IRELAND-A	USD	3 589	1 244 833,65	0,13
Sociétés commerciales et de distribution			94 666,01	0,01
WW GRAINGER INC	USD	93	94 666,01	0,01
Soins et autres services médicaux			19 044 600,02	2,01
CENCORA INC	USD	3 716	806 287,67	0,08
CENTENE CORP	USD	15 788	923 647,55	0,10
ELEVANCE HEALTH INC	USD	6 882	2 451 733,27	0,26
THE CIGNA GROUP	USD	24 041	6 411 088,11	0,68
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	17 301	8 451 843,42	0,89
Textiles, habillement et produits de luxe			637 022,04	0,07
DECKERS OUTDOOR CORP	USD	3 248	637 022,04	0,07
Transport routier et ferroviaire			8 476 164,86	0,89
CSX CORP	USD	3 061	95 392,05	0,01
UNION PACIFIC CORP	USD	38 056	8 380 772,81	0,88
TITRES D'OPC			297 750,00	0,03
OPCVM			297 750,00	0,03
Gestion collective			297 750,00	0,03
AMDI ISR ACT US UCITS ETF C	EUR	30 000	297 750,00	0,03
Total			943 781 525,73	99,37

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E1. Inventaire des éléments de bilan

international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
SP 500 MINI 0325	17		-95 704,97	4 872 416,71
Sous-total 1.			-95 704,97	4 872 416,71
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-95 704,97	4 872 416,71

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	943 781 525,73
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-95 704,97
Total instruments financiers à terme - actions	9 044 018,91
Total instruments financiers à terme - taux	-3 006 783,08
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	9 044 018,91
Autres passifs (-)	-3 006 783,08
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	949 723 056,59

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE I-C	EUR	7,650	305 988,34
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE O-C	EUR	2 670 274,658	109,83
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE P-C	EUR	2 903 937,197	156,38
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE PM-C	EUR	1,000	192,38
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE R-C	EUR	9 042,653	238,21
Part AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE Z-C	EUR	853,692	231 718,24

AMUNDI ACTIONS USA ISR

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	866 952 586,73	805 453 061,03
Actions et valeurs assimilées	850 396 846,16	753 026 040,04
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	850 396 846,16	753 026 040,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	5 071 227,51	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 071 227,51	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	11 316 430,41	52 114 113,99
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	11 316 430,41	52 114 113,99
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	168 082,65	312 907,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	168 082,65	312 907,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	16 834 721,08	3 869 513,21
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 834 721,08	3 869 513,21
COMPTE FINANCIERS	14 230 397,48	64 169 569,24
Liquidités	14 230 397,48	64 169 569,24
TOTAL DE L'ACTIF	898 017 705,29	873 492 143,48

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	858 677 134,29	757 086 958,79
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	7 388 712,01	44 826 738,67
Résultat de l'exercice (a,b)	2 416 047,81	814 536,17
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	868 481 894,11	802 728 233,63
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	8 561 041,16	10 367 652,90
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	8 366 914,06	10 054 745,90
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	8 366 914,06	10 054 745,90
Instruments financiers à terme	194 127,10	312 907,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	194 127,10	312 907,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	20 974 770,02	60 396 256,95
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	20 974 770,02	60 396 256,95
COMPTE FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	898 017 705,29	873 492 143,48

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0323	0,00	10 129 585,38
SP 500 MINI 0324	10 253 926,58	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 123 289,02	134 891,71
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 041 402,86	9 220 396,88
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	56 017,80	98 078,59
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	12 220 709,68	9 453 367,18
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	882 585,78	68 487,78
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 068,12	9 040,82
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	886 653,90	77 528,60
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	11 334 055,78	9 375 838,58
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	8 408 660,73	8 641 251,70
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 925 395,05	734 586,88
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-509 347,24	79 949,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 416 047,81	814 536,17

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013431814 - AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C : Taux de frais maximum de 1.50% TTC maximum.

FR0013394491 - AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C : Taux de frais maximum de 0.45% TTC maximum.

FR0013297520 - AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C : Taux de frais maximum de 1.50% TTC maximum.

FR0010153320 - AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C : Taux de frais maximum de 1.50% TTC maximum.

FR0010175232 - AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C : Taux de frais maximum de 1% TTC maximum.

Commission de surperformance :

Pour les parts I-C, R-C, PM-C et P-C : Néant.

Pour la part Z-C :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et - L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliquée la performance de l'indicateur de référence S&P 500 (dividendes réinvestis).

Ainsi, à compter du 3 janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 3 janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part/action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	802 728 233,63	838 470 312,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	259 450 512,72	300 746 110,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-302 047 047,81	-226 316 949,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	61 205 738,98	63 315 339,82
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-55 327 479,70	-66 740 088,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 472 974,36	1 782 086,72
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 130 159,27	-3 270 779,67
Frais de transactions	-1 254 502,33	-1 656 491,87
Définitions de change	-24 079 861,56	48 135 878,56
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	124 057 100,39	-152 190 521,93
<i>Définition d'estimation exercice N</i>	<i>102 423 149,66</i>	<i>-21 633 950,73</i>
<i>Définition d'estimation exercice N-1</i>	<i>21 633 950,73</i>	<i>-130 556 571,20</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	480 989,65	-281 250,30
<i>Définition d'estimation exercice N</i>	<i>168 082,65</i>	<i>-312 907,00</i>
<i>Définition d'estimation exercice N-1</i>	<i>312 907,00</i>	<i>31 656,70</i>
Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice précédent sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 925 395,05	734 586,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	868 481 894,11	802 728 233,63

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 749 677,30	0,20
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 321 550,21	0,38
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	5 071 227,51	0,58
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	10 253 926,58	1,18
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	10 253 926,58	1,18

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 321 550,21	0,38	0,00	0,00	1 749 677,30	0,20	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 230 397,48	1,64
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	3 321 550,21	0,38	0,00	0,00	1 749 677,30	0,20	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 071 227,51	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 230 397,48	1,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	5 071 227,51	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	847 101 159,61	97,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	11 316 514,76	1,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	16 834 691,57	1,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 500 738,70	0,29	3 290,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	10 253 926,58	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
Ventes à règlement différé		15 682 795,46
Dépôts de garantie en espèces		552 265,42
Coupons et dividendes en espèces		594 573,69
Autres créances		5 086,51
TOTAL DES CRÉANCES		16 834 721,08
DETTE		
Achats à règlement différé		15 624 103,06
Frais de gestion fixe		822 904,45
Frais de gestion variable		691,18
Collatéraux		3 794 363,00
Autres dettes		732 708,33
TOTAL DES DETTES		20 974 770,02
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-4 140 048,94

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	561,201	126 749 492,46
Parts rachetées durant l'exercice	-654,814	-144 730 415,92
Solde net des souscriptions/rachats	-93,613	-17 980 923,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 119,253	
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	943 170,759	110 841 375,68
Parts rachetées durant l'exercice	-634 332,522	-72 311 708,29
Solde net des souscriptions/rachats	308 838,237	38 529 667,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 041 109,672	
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	3 295,981	565 840,94
Parts rachetées durant l'exercice	-42 728,677	-7 328 479,42
Solde net des souscriptions/rachats	-39 432,696	-6 762 638,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 263,071	
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C		
Parts souscrites durant l'exercice	128,379	21 293 803,64
Parts rachetées durant l'exercice	-459,990	-77 676 444,18
Solde net des souscriptions/rachats	-331,611	-56 382 640,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 243,220	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 537 422,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 690 648,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	38 170,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 141 725,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	691,18
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 416 047,81	814 536,17
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 416 047,81	814 536,17

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	929 366,31	496 112,25
Total	929 366,31	496 112,25

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-440 943,84	-991 331,24
Total	-440 943,84	-991 331,24

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1,16	-1,36
Total	-1,16	-1,36

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 283,15	31 743,29
Total	9 283,15	31 743,29

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 918 343,35	1 278 013,23
Total	1 918 343,35	1 278 013,23

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 388 712,01	44 826 738,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	7 388 712,01	44 826 738,67

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 277 374,60	14 140 312,38
Total	2 277 374,60	14 140 312,38

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 204 153,66	16 498 594,32
Total	3 204 153,66	16 498 594,32

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1,28	7,40
Total	1,28	7,40

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 205,75	449 531,76
Total	16 205,75	449 531,76

	29/12/2023	30/12/2022
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 890 976,72	13 738 292,81
Total	1 890 976,72	13 738 292,81

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	526 722 596,13	567 099 835,12	838 470 312,63	802 728 233,63	868 481 894,11
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C en EUR					
Actif net	314 378 244,12	268 771 988,40	245 568 359,23	253 326 823,52	267 975 022,32
Nombre de titres	1 841,305	1 512,245	1 027,474	1 212,866	1 119,253
Valeur liquidative unitaire	170 736,64	177 730,45	239 002,01	208 866,29	239 423,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	14 002,06	1 810,70	43 007,72	11 658,59	2 034,72
Capitalisation unitaire sur résultat	583,10	362,94	136,66	409,04	830,34
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C en EUR					
Actif net	176 635 458,98	197 787 572,34	325 504 535,34	294 835 096,29	374 299 661,51
Nombre de titres	1 972 574,056	2 132 509,409	2 622 895,359	2 732 271,435	3 041 109,672
Valeur liquidative unitaire	89,54	92,74	124,10	107,90	123,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,35	0,94	22,38	6,03	1,05
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,09	-0,24	-0,46	-0,36	-0,14
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C en EUR					
Actif net	110,69	115,90	154,72	133,93	151,65
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	110,69	115,90	154,72	133,93	151,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,70	1,21	27,88	7,40	1,28
Capitalisation unitaire sur résultat	0,25	0,47	-1,02	-1,36	-1,16
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C en EUR					
Actif net	5 401 107,82	8 664 134,57	10 067 496,19	8 060 542,03	1 911 039,11
Nombre de titres	40 965,232	63 008,260	54 341,160	49 695,767	10 263,071
Valeur liquidative unitaire	131,84	137,50	185,26	162,19	186,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,80	1,40	33,30	9,04	1,57
Capitalisation unitaire sur résultat	0,67	0,52	0,41	0,63	0,90

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C en EUR					
Actif net	30 307 674,52	91 876 023,91	257 329 767,15	246 505 637,86	224 296 019,52
Nombre de titres	240,817	695,722	1 441,147	1 574,831	1 243,220
Valeur liquidative unitaire	125 853,55	132 058,52	178 558,99	156 528,31	180 415,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10 608,22	1 350,16	32 046,90	8 723,66	1 521,03
Capitalisation unitaire sur résultat	633,37	1 197,41	950,27	811,52	1 543,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	92 626	20 451 257,32	2,35
TOTAL BERMUDES			20 451 257,32	2,35
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	1 016	100 546,89	0,01
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	908	90 475,32	0,01
ABBVIE	USD	24 964	3 502 169,09	0,41
ADOBE INC	USD	40 428	21 834 377,22	2,51
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	37 167	4 959 749,67	0,57
AES CORP	USD	6 213	108 269,81	0,01
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	1 754	95 381,14	0,01
AIRBNB INC-CLASS A	USD	27 745	3 419 367,49	0,39
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	5 469	1 355 553,52	0,16
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	14 208	2 409 565,67	0,28
AMERICAN TOWER CORP	USD	14 512	2 836 057,18	0,33
AMGEN	USD	84 971	22 154 843,09	2,55
APPLIED MATERIALS INC	USD	79 966	11 732 304,01	1,35
ARISTA NETWORKS INC	USD	4 775	1 018 024,03	0,12
AUTODESK	USD	6 568	1 447 677,22	0,17
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	19 589	4 131 307,95	0,48
BAKER HUGHES A GE CO	USD	478 610	14 809 115,83	1,70
BANK OF AMERICA CORP	USD	615 217	18 751 963,42	2,16
BEST BUY CO INC	USD	29 817	2 112 954,11	0,25
BIOGEN IDEC INC	USD	343	80 349,53	0,01
BLACKROCK CL.A	USD	141	103 619,97	0,01
BOOKING HOLDINGS INC	USD	120	385 340,52	0,04
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	1 553	72 135,45	0,01
BROADCOM INC	USD	2 291	2 315 057,94	0,27
CARDINAL HEALTH	USD	6 268	571 958,90	0,07
CARRIER GLOBAL CORP-WI	USD	450 291	23 418 474,58	2,69
CENCORA INC	USD	5 486	1 019 974,36	0,12
CHEVRONTEXACO CORP	USD	89 988	12 151 007,18	1,40
CISCO SYSTEMS	USD	389 747	17 824 667,03	2,05
COMCAST CORP CLASS A	USD	277 140	11 001 302,68	1,27
CONSTELLATION ENERGY - W/I	USD	17 743	1 877 499,00	0,21
CSX CORPORATION	USD	352 972	11 078 205,08	1,28
CUMMINS INC	USD	402	87 183,40	0,01
CVS HEALTH CORP	USD	78 454	5 607 864,79	0,65
DANAHER CORP	USD	426	89 214,54	0,01
DEERE & CO	USD	5 471	1 980 436,13	0,22
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	18 745	1 293 899,65	0,14
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	86 224	10 678 771,95	1,23
ELEVANCE HEALTH INC	USD	41 465	17 700 842,26	2,04
ELI LILLY & CO	USD	20 121	10 617 782,39	1,23
EQUINIX INC	USD	28 272	20 612 851,20	2,37

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	62 860	8 322 341,92	0,96
EVERSOURCE EN	USD	141 340	7 897 075,82	0,91
EXELON CORP	USD	2 265	73 610,19	0,01
GENERAL ELECTRIC CO	USD	5 309	613 395,80	0,07
GILEAD SCIENCES INC	USD	1 121	82 209,03	0,01
HASBRO INC COM	USD	1 605	74 187,57	0,00
HESS	USD	15 907	2 075 909,22	0,24
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	80 712	25 320 910,33	2,92
HOST HOTELS & RESORTS INC	USD	17 519	308 781,00	0,04
HP ENTERPRISE	USD	21 325	327 794,78	0,04
HP INC	USD	344 119	9 373 594,09	1,08
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	391	92 715,83	0,01
INGERSOLL RAND INC	USD	1 466	102 639,24	0,02
INTEL CORP	USD	108 371	4 929 744,94	0,57
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	317 909	9 393 518,09	1,08
INTUIT INC	USD	173	97 886,38	0,01
INTUITIVE SURGICAL	USD	319	97 422,57	0,01
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	473	99 074,58	0,02
IRON MOUNTAIN REIT	USD	7 185	455 172,50	0,05
JPMORGAN CHASE & CO	USD	88 989	13 703 009,01	1,58
KENVUE INC	USD	389 766	7 596 670,42	0,87
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	73 016	10 515 652,41	1,21
LAS VEGAS SANDS	USD	22 605	1 007 008,60	0,12
LOWE S COS INC COM	USD	122 623	24 704 430,05	2,84
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	467	80 100,02	0,01
MASTERCARD INC	USD	38 829	14 992 039,82	1,73
MATCH GROUP INC	USD	99 314	3 281 547,10	0,38
MCDONALD'S CORP	USD	341	91 531,17	0,01
MERCK AND	USD	262 114	25 868 526,94	2,98
METLIFE INC	USD	41 563	2 488 173,80	0,28
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	797	875 145,18	0,10
MICROSOFT CORP	USD	179 993	61 272 410,01	7,06
MOODY'S CORP	USD	27 646	9 774 518,41	1,13
MSCI INC	USD	13 694	7 012 185,85	0,80
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	113 130	5 954 264,43	0,69
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	102 323	5 626 306,09	0,65
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	1 538	151 161,60	0,01
NVIDIA CORP	USD	106 432	47 713 986,37	5,49
OMNICOM GROUP	USD	37 965	2 973 206,13	0,34
OTIS WORLDWIDE CORP-WI	USD	1 131	91 604,19	0,01
PARAMOUNT GLOBAL-CLASS B	USD	520 869	6 973 840,14	0,80
PAYCHEX	USD	746	80 438,20	0,01
PAYCOM SOFTWARE INC	USD	338	63 252,03	0,01
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	1 627	90 448,62	0,01
PEPSICO INC	USD	131 612	20 235 352,45	2,33
PFIZER INC	USD	2 820	73 496,40	0,01
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	793	111 162,86	0,02
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	1 290	91 870,09	0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROCTER & GAMBLE CO	USD	587	77 869,90	0,00
PROLOGIS	USD	863	104 139,68	0,01
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	3 021	283 626,41	0,03
QUALCOMM INC	USD	800	104 742,68	0,01
SALESFORCE INC	USD	16 790	3 999 566,02	0,46
SCHLUMBERGER LTD	USD	30 553	1 439 350,13	0,16
SP GLOBAL	USD	27 770	11 074 313,49	1,27
STARBUCKS CORP	USD	71 404	6 206 036,34	0,72
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	3 039	105 064,42	0,01
TARGET CORP	USD	75 691	9 758 667,65	1,12
TESLA INC	USD	88 069	19 810 243,17	2,28
THE CIGNA GROUP	USD	31 587	8 562 646,22	0,98
THE COCA COLA COMPANY	USD	83 346	4 446 276,90	0,51
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	188	90 334,97	0,01
THE WALT DISNEY	USD	146 691	11 989 979,08	1,38
TJX COMPANIES INC	USD	21 579	1 832 549,67	0,21
UNION PACIFIC CORP	USD	23 863	5 305 961,22	0,61
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	22 508	10 727 186,67	1,24
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	587	83 550,45	0,01
UNITED RENTALS INC	USD	213	110 567,56	0,02
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	370 659	12 650 019,73	1,46
VISA INC CLASS A	USD	92 331	21 761 078,94	2,51
Welltower Inc	USD	1 048	85 545,79	0,01
WEYERHAEUSER CO	USD	21 886	688 884,46	0,07
WW GRAINGER INC	USD	1 476	1 107 270,57	0,13
TOTAL ETATS-UNIS			743 074 935,58	85,56
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	60 861	19 333 484,37	2,23
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	22 140	1 155 252,43	0,13
MEDTRONIC PLC	USD	1 202	89 639,94	0,01
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	85 707	6 623 642,41	0,76
TOTAL IRLANDE			27 202 019,15	3,13
JERSEY				
APTIV PLC	USD	10 187	827 391,16	0,10
TOTAL JERSEY			827 391,16	0,10
LUXEMBOURG				
AON PLC/IRELAND-A	USD	27 344	7 203 775,75	0,83
TOTAL LUXEMBOURG			7 203 775,75	0,83
PAYS-BAS				
NXP SEMICONDUCTO	USD	7 778	1 617 210,01	0,19
TOTAL PAYS-BAS			1 617 210,01	0,19
ROYAUME-UNI				
AMCOR PLC	USD	67 105	585 608,29	0,07
LINDE PLC	USD	60 037	22 321 818,01	2,57
TOTAL ROYAUME-UNI			22 907 426,30	2,64
SUISSE				
TE CONNECTIVITY LTD	USD	187 257	23 817 144,34	2,74
TOTAL SUISSE			23 817 144,34	2,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			847 101 159,61	97,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées			847 101 159,61	97,54
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	93 199	3 060 655,16	0,36
RENAULT SA	EUR	5 662	208 956,11	0,02
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	748	26 075,28	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 295 686,55	0,38
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
LAND BERLIN E3R+0,5% 28-04-26	EUR	1 715 000	1 749 677,30	0,20
NRW BANK EX LANDES BANK NORDRHEINWESTF 0,25% 04-07-25	EUR	3 454 000	3 321 550,21	0,38
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 071 227,51	0,58
TOTAL Titres reçus en garantie			8 366 914,06	0,96
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-8 366 914,06	-0,96
Créance représentative de titres prêtés				
ETATS-UNIS				
CONSTELLATION ENERGY - W/I	USD	7 600	804 204,05	0,09
MATCH GROUP INC	USD	83 914	2 772 698,14	0,31
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	1 000	98 284,52	0,01
PARAMOUNT GLOBAL-CLASS B	USD	211 853	2 836 469,37	0,33
TESLA INC	USD	21 150	4 757 481,56	0,55
TOTAL ETATS-UNIS			11 269 137,64	1,29
IRLANDE				
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	800	61 825,92	0,01
TOTAL IRLANDE			61 825,92	0,01
TOTAL Crédit représentatif de titres prêtés			11 330 963,56	1,30
Indemnités sur titres prêtés			-14 533,15	0,00
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
SP 500 MINI 0324	USD	47	168 082,65	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			168 082,65	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			168 082,65	0,02
TOTAL Instruments financier à terme			168 082,65	0,02
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-214 442,5	-194 127,10	-0,02
TOTAL Appel de marge			-194 127,10	-0,02
Crédances			16 834 721,08	1,94
Dettes			-20 974 770,02	-2,42
Comptes financiers			14 230 397,48	1,64
Actif net			868 481 894,11	100,00

Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR Z-C	EUR	1 243,220	180 415,38
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR P-C	EUR	3 041 109,672	123,07
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR R-C	EUR	10 263,071	186,20
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR I-C	EUR	1 119,253	239 423,09
Parts AMUNDI ACTIONS USA ISR PM-C	EUR	1,000	151,65

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Annexe(s)

Key Information Document

Purpose: This document provides you with key information about this investment product. It is not marketing material. The information is required by law to help you understand the nature, risks, costs, potential gains and losses of this product and to help you compare it with other products.

Product**AMUNDI ACTIONS USA ISR - P (C)**

Management Company: Amundi Asset Management (hereinafter: "we" or the "Management Company"), a member of the Amundi Group of companies. FR0010153320 - **Currency:** EUR

Management Company's website: www.amundi.fr

Call +33 143233030 for more information.

The AMF ("Autorité des Marchés Financiers") is responsible for supervising Amundi Asset Management in relation to this Key Information Document.

Amundi Asset Management is authorised in France under number GP-04000036 and regulated by the AMF.

Key Information Document production date: 05/07/2024.

What is this product?

Type: Units of AMUNDI ACTIONS USA ISR, a UCITS (Undertaking for Collective Investment in Transferable Securities), established in the form of an FCP.

Term: The Fund has an unlimited duration. The Management Company may dissolve the Fund by means of liquidation or merger with another fund in accordance with legal requirements.

AMF Classification ("Autorité des Marchés Financiers"): International equities

Objectives: By subscribing to AMUNDI ACTIONS USA ISR, you are investing in securities of US companies selected based on sustainable development criteria.

The management objective is, over five years, to equal or outperform its benchmark, the S&P500 (expressed in dollars - dividends reinvested), representative of the main market capitalisation of US companies, after taking ongoing charges into account, while incorporating ESG criteria into the selection process and analysis of the Fund's securities.

To achieve this, the management team focuses its portfolio on the shares of listed US companies. As such, it is based on a financial analysis combined with a non-financial analysis based on ESG (environmental, social and governance) criteria. For example, ESG criteria includes energy consumption and greenhouse gas emissions for the environmental dimension, human rights, health or safety for the social dimension, or remuneration policy and overall ethics for the governance dimension. The non-financial analysis results in an ESG rating for each issuer on a scale ranging from A (highest rating) to G (lowest rating). At least 90% of securities in the portfolio have an ESG rating. In addition, the Fund implements an SRI strategy based on a combination of approaches:

- "rating improvement" approach (the portfolio's average ESG rating must be higher than the ESG rating of the investment universe after eliminating at least 20% of the lowest-rated securities);
- normative and sectoral exclusion approach: exclusions of controversial weapons, companies that seriously and repeatedly violate one or more of the ten principles of the United Nations Global Compact and sectoral exclusions on coal and tobacco in accordance with Amundi's current exclusion policy. These issuers are rated G.
- Best-in-Class, which aims to favour the leading issuers in their sector of activity according to ESG criteria identified by the management company's team of extra-financial analysts. These issuers are rated A to D.

The Best-in-Class approach does not exclude any business sectors a priori; the Fund may therefore be exposed to certain controversial sectors. To limit the potential non-financial risks of these sectors, the Fund applies the exclusions set out above, coupled with a commitment policy that aims to promote dialogue with issuers and support them in improving their ESG practices. Thus, socially responsible management aims to reconcile the search for performance with the development of socially responsible practices and to achieve a more comprehensive assessment of the risks and sectoral opportunities specific to each issuer.

Monetary and bond products can also be selected.

Forward financial instruments or temporary purchases and sales of securities may be used for hedging and/or exposure.

The UCI is actively managed. Portfolio construction is carried out according to a systematic approach, aiming to exclude companies negatively rated in terms of ESG and to overweight companies combining positive ratings on both the ESG and financial dimension. The UCI is built under the constraints of limited geographical and sectoral deviations and a moderate ex-ante Tracking Error (risk of performance gap between the portfolio and the benchmark, estimated by a risk model), within a range of 1 to 3% under normal market conditions.

The UCI is classified Article 8 within the meaning of Regulation (EU) 2019/2088 on sustainability-related disclosures in the financial services sector (known as the "Disclosure Regulation").

Intended retail investors: This product is intended for investors with a basic knowledge and no or limited experience of investing in funds, who are seeking to increase the value of their investment and receive income over the recommended holding period and who are able to bear a loss of up to the full amount invested.

The product is not open to residents of the United States of America/"U.S. Person" (the definition of "U.S. Person" is available on the Management Company's website www.amundi.com and/or in the prospectus).

Redemption and transaction: Units may be sold (redeemed) daily as stated in the prospectus at the respective dealing price (net asset value). Further details are provided in the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus.

Distribution Policy: As this is a non-distributing unit class, investment income is reinvested.

More information: Further information regarding this Fund, including the prospectus and financial reports, is available free of charge on request from: Amundi Asset Management, 91–93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

The net asset value of the Fund is available on www.amundi.fr.

Depository: CACEIS Bank.

What are the risks and what could I get in return?

RISK INDICATOR



Lowest risk

Highest risk



The risk indicator assumes you keep the product for five years.

The summary risk indicator is a guide to the level of risk of this product compared to other products. It shows how likely it is that the product will lose money because of movement in the markets or because we are not able to pay you.

We have classified this product as 5 out of 7, which is a medium-high risk class. This rates the potential losses from future performance at a medium-high level, and poor market conditions will likely impact our capacity to pay you.

Additional risks: Market liquidity risk could amplify the variation of product performances.

The use of complex products such as derivatives can lead to increased movement of securities in your portfolio.

This product does not include any protection from future market performance so you could lose some or all of your investment.

Beside the risks included in the risk indicator, other risks may affect the Fund's performance. Please refer to the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus.

PERFORMANCE SCENARIOS

The unfavourable, moderate, and favourable scenarios shown are illustrations using the worst, average, and best performance of the Fund over the last 10 years. Markets could develop very differently in the future. The stress scenario shows what you might get back in extreme market circumstances.

What you get from this product depends on future market performance. Market developments in the future are uncertain and cannot be accurately predicted.

Recommended holding period: 5 years

Investment EUR 10,000

Scenarios		If you exit after	
		1 year	5 years
Minimum	There is no minimum guaranteed return. You could lose some or all of your investment.		
Stress Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€820 -91.8%	€750 -40.4%
Unfavourable Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€8,480 -15.2%	€11,150 2.2%
Moderate Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€10,690 6.9%	€16,400 10.4%
Favourable Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€13,770 37.7%	€19,280 14.0%

The figures shown include all the costs of the product itself, but may or may not include all the costs that you pay to your advisor or distributor. The figures do not take into account your personal tax situation, which may also affect how much you get back.

Unfavourable Scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 31/12/2021 and 13/06/2024.

Moderate scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 29/03/2018 and 31/03/2023.

Favourable scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 31/10/2016 and 29/10/2021

What happens if Amundi Asset Management is unable to pay out?

The product is a co-ownership of financial instruments and deposits separate from the Management Company. In the event of default by the Management Company, the assets of the product held by the depositary will not be affected. In the event of default by the depositary, the risk of financial loss to the product is mitigated due to the legal segregation of the depositary's assets from those of the product.

What are the costs?

The person advising on or selling you this product may charge you other costs. If so, this person will provide you with information about these costs and how they affect your investment.

COSTS OVER TIME

The tables show the amounts that are taken from your investment to cover different types of costs. These amounts depend on how much you invest, and how long you hold the product. The amounts shown here are illustrations based on an example investment amount and different possible investment periods.

We have assumed:

- in the first year you would get back the amount that you invested (0% annual return). For the other holding periods we have assumed the product performs as shown in the moderate scenario.

- EUR 10,000 is invested.

Investment EUR 10,000

Scenarios	If you exit after	
	1 year	5 years*
Total costs	€426	€1,791
Annual Cost Impact**	4.3%	2.6%

* Recommended holding period.

** This illustrates how costs reduce your return each year over the holding period. For example, it shows that if you exit at the recommended holding period, your average return per year is projected to be 12.97% before costs and 10.40% after costs.

These figures include the maximum distribution fee that the person selling you the product may charge (2.50% of amount invested/EUR 250). This person will inform you of the actual distribution fee.

COMPOSITION OF COSTS

	One-off costs upon entry or exit	If you exit after 1 year
Entry costs	This includes distribution costs of 2.50% of the amount invested. This is the most you will be charged. The person selling you the product will inform you of the actual charge.	Up to EUR 250
Exit costs	We do not charge an exit fee for this product, but the person selling you the product may do so.	EUR 0.00
Ongoing costs taken each year		
Management fees and other administrative or operating costs	1.60% of the value of your investment per year. This percentage is based on the actual costs over the last year.	EUR 156.00
Transaction costs	0.21% of the value of your investment per year. This is an estimate of the costs incurred when we buy and sell the underlying investments for the product. The actual amount will vary depending on the volume of our purchases and sales.	EUR 20.77
Incidental costs taken under specific conditions		
Performance fees	There is no performance fee for this product.	EUR 0.00

How long should I hold it and can I take money out early?

Recommended holding period: 5 years. This period is based on our assessment of the risk and reward characteristics and costs of the Fund. This product is designed for medium-term investment; you should be prepared to stay invested for at least 5 years. You can redeem your investment at any time, or hold the investment longer.

Order schedule: Redemption orders must be received before 12:25 (Paris time) on the net asset value calculation date. Please refer to the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus for more information about redemptions.

How can I complain?

If you have any complaints, you may:

- Mail Amundi Asset Management at 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France
- E-mail to complaints@amundi.com

In the case of a complaint you must clearly indicate your contact details (name, address, phone number or email address) and provide a brief explanation of your complaint. More information is available on our website www.amundi.fr.

If you have a complaint about the person that advised you about this product, or who sold it to you, they will tell you where to complain.

Other relevant information

You may find the prospectus, key information documents, notices to investors, financial reports, and further information documents relating to the product including various published policies of the product on our website www.amundi.fr. You may also request a copy of such documents at the registered office of the Management Company.

When this product is used as a unit-linked vehicle in a life insurance or capitalisation contract, additional information about this contract, such as the costs of the contract, which are not included in the costs mentioned in this document, the contact details for complaints and the procedures in the event of default of the insurance company are provided in the key information document of the contract, which must be provided to you by your insurer or broker or any other insurance intermediary in compliance with their legal obligation.

Past performance: You can download the past performance of the Fund over the last ten years at www.amundi.fr.

Performance scenarios: You can find previous performance scenarios updated on a monthly basis at www.amundi.fr.

Product

AMUNDI ACTIONS USA ISR - I (C)

Management Company: Amundi Asset Management (hereinafter: "we" or the "Management Company"), a member of the Amundi Group of companies. FR0010175232 - **Currency:** EUR

Management Company's website: www.amundi.fr

Call +33 143233030 for more information.

The AMF ("Autorité des Marchés Financiers") is responsible for supervising Amundi Asset Management in relation to this Key Information Document.

Amundi Asset Management is authorised in France under number GP-04000036 and regulated by the AMF.

Key Information Document production date: 05/07/2024.

What is this product?

Type: Units of AMUNDI ACTIONS USA ISR, a UCITS (Undertaking for Collective Investment in Transferable Securities), established in the form of an FCP.

Term: The Fund has an unlimited duration. The Management Company may dissolve the Fund by means of liquidation or merger with another fund in accordance with legal requirements.

AMF Classification ("Autorité des Marchés Financiers"): International equities

Objectives: By subscribing to AMUNDI ACTIONS USA ISR, you are investing in securities of US companies selected based on sustainable development criteria.

The management objective is, over five years, to equal or outperform its benchmark, the S&P500 (expressed in dollars - dividends reinvested), representative of the main market capitalisation of US companies, after taking ongoing charges into account, while incorporating ESG criteria into the selection process and analysis of the Fund's securities.

To achieve this, the management team focuses its portfolio on the shares of listed US companies. As such, it is based on a financial analysis combined with a non-financial analysis based on ESG (environmental, social and governance) criteria. For example, ESG criteria includes energy consumption and greenhouse gas emissions for the environmental dimension, human rights, health or safety for the social dimension, or remuneration policy and overall ethics for the governance dimension. The non-financial analysis results in an ESG rating for each issuer on a scale ranging from A (highest rating) to G (lowest rating). At least 90% of securities in the portfolio have an ESG rating. In addition, the Fund implements an SRI strategy based on a combination of approaches:

- "rating improvement" approach (the portfolio's average ESG rating must be higher than the ESG rating of the investment universe after eliminating at least 20% of the lowest-rated securities);
- normative and sectoral exclusion approach: exclusions of controversial weapons, companies that seriously and repeatedly violate one or more of the ten principles of the United Nations Global Compact and sectoral exclusions on coal and tobacco in accordance with Amundi's current exclusion policy. These issuers are rated G.
- Best-in-Class, which aims to favour the leading issuers in their sector of activity according to ESG criteria identified by the management company's team of extra-financial analysts. These issuers are rated A to D.

The Best-in-Class approach does not exclude any business sectors a priori; the Fund may therefore be exposed to certain controversial sectors. To limit the potential non-financial risks of these sectors, the Fund applies the exclusions set out above, coupled with a commitment policy that aims to promote dialogue with issuers and support them in improving their ESG practices. Thus, socially responsible management aims to reconcile the search for performance with the development of socially responsible practices and to achieve a more comprehensive assessment of the risks and sectoral opportunities specific to each issuer.

Monetary and bond products can also be selected.

Forward financial instruments or temporary purchases and sales of securities may be used for hedging and/or exposure.

The UCI is actively managed. Portfolio construction is carried out according to a systematic approach, aiming to exclude companies negatively rated in terms of ESG and to overweight companies combining positive ratings on both the ESG and financial dimension. The UCI is built under the constraints of limited geographical and sectoral deviations and a moderate ex-ante Tracking Error (risk of performance gap between the portfolio and the benchmark, estimated by a risk model), within a range of 1 to 3% under normal market conditions.

The UCI is classified Article 8 within the meaning of Regulation (EU) 2019/2088 on sustainability-related disclosures in the financial services sector (known as the "Disclosure Regulation").

Intended retail investors: This product is intended for investors with a basic knowledge and no or limited experience of investing in funds, who are seeking to increase the value of their investment and receive income over the recommended holding period and who are able to bear a loss of up to the full amount invested.

The product is not open to residents of the United States of America/"U.S. Person" (the definition of "U.S. Person" is available on the Management Company's website www.amundi.com and/or in the prospectus).

Redemption and transaction: Units may be sold (redeemed) daily as stated in the prospectus at the respective dealing price (net asset value). Further details are provided in the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus.

Distribution Policy: As this is a non-distributing unit class, investment income is reinvested.

More information: Further information regarding this Fund, including the prospectus and financial reports, is available free of charge on request from: Amundi Asset Management, 91–93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

The net asset value of the Fund is available on www.amundi.fr.

Depository: CACEIS Bank.

What are the risks and what could I get in return?

RISK INDICATOR



Lowest risk

Highest risk



The risk indicator assumes you keep the product for five years.

The summary risk indicator is a guide to the level of risk of this product compared to other products. It shows how likely it is that the product will lose money because of movement in the markets or because we are not able to pay you.

We have classified this product as 5 out of 7, which is a medium-high risk class. This rates the potential losses from future performance at a medium-high level, and poor market conditions will likely impact our capacity to pay you.

Additional risks: Market liquidity risk could amplify the variation of product performances.

The use of complex products such as derivatives can lead to increased movement of securities in your portfolio.

This product does not include any protection from future market performance so you could lose some or all of your investment.

Beside the risks included in the risk indicator, other risks may affect the Fund's performance. Please refer to the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus.

PERFORMANCE SCENARIOS

The unfavourable, moderate, and favourable scenarios shown are illustrations using the worst, average, and best performance of the Fund over the last 10 years. Markets could develop very differently in the future. The stress scenario shows what you might get back in extreme market circumstances.

What you get from this product depends on future market performance. Market developments in the future are uncertain and cannot be accurately predicted.

Recommended holding period: 5 years

Investment EUR 10,000

Scenarios		If you exit after	
		1 year	5 years
Minimum	There is no minimum guaranteed return. You could lose some or all of your investment.		
Stress Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€820 -91.8%	€750 -40.4%
Unfavourable Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€8,520 -14.8%	€11,280 2.4%
Moderate Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€10,740 7.4%	€16,820 11.0%
Favourable Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€13,840 38.4%	€19,770 14.6%

The figures shown include all the costs of the product itself, but may or may not include all the costs that you pay to your advisor or distributor. The figures do not take into account your personal tax situation, which may also affect how much you get back.

Unfavourable Scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 31/12/2021 and 13/06/2024.

Moderate scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 29/03/2018 and 31/03/2023.

Favourable scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 31/10/2016 and 29/10/2021

What happens if Amundi Asset Management is unable to pay out?

The product is a co-ownership of financial instruments and deposits separate from the Management Company. In the event of default by the Management Company, the assets of the product held by the depositary will not be affected. In the event of default by the depositary, the risk of financial loss to the product is mitigated due to the legal segregation of the depositary's assets from those of the product.

What are the costs?

The person advising on or selling you this product may charge you other costs. If so, this person will provide you with information about these costs and how they affect your investment.

COSTS OVER TIME

The tables show the amounts that are taken from your investment to cover different types of costs. These amounts depend on how much you invest, and how long you hold the product. The amounts shown here are illustrations based on an example investment amount and different possible investment periods.

We have assumed:

- in the first year you would get back the amount that you invested (0% annual return). For the other holding periods we have assumed the product performs as shown in the moderate scenario.

- EUR 10,000 is invested.

Investment EUR 10,000

Scenarios	If you exit after	
	1 year	5 years*
Total costs	€368	€1,295
Annual Cost Impact**	3.7%	1.9%

* Recommended holding period.

** This illustrates how costs reduce your return each year over the holding period. For example, it shows that if you exit at the recommended holding period, your average return per year is projected to be 12.88% before costs and 10.96% after costs.

These figures include the maximum distribution fee that the person selling you the product may charge (2.50% of amount invested/EUR 250). This person will inform you of the actual distribution fee.

COMPOSITION OF COSTS

	One-off costs upon entry or exit	If you exit after 1 year
Entry costs	This includes distribution costs of 2.50% of the amount invested. This is the most you will be charged. The person selling you the product will inform you of the actual charge.	Up to EUR 250
Exit costs	We do not charge an exit fee for this product, but the person selling you the product may do so.	EUR 0.00
Ongoing costs taken each year		
Management fees and other administrative or operating costs	1.00% of the value of your investment per year. This percentage is based on the actual costs over the last year.	EUR 97.50
Transaction costs	0.21% of the value of your investment per year. This is an estimate of the costs incurred when we buy and sell the underlying investments for the product. The actual amount will vary depending on the volume of our purchases and sales.	EUR 20.77
Incidental costs taken under specific conditions		
Performance fees	There is no performance fee for this product.	EUR 0.00

How long should I hold it and can I take money out early?

Recommended holding period: 5 years. This period is based on our assessment of the risk and reward characteristics and costs of the Fund. This product is designed for medium-term investment; you should be prepared to stay invested for at least 5 years. You can redeem your investment at any time, or hold the investment longer.

Order schedule: Redemption orders must be received before 12:25 (Paris time) on the net asset value calculation date. Please refer to the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus for more information about redemptions.

How can I complain?

If you have any complaints, you may:

- Mail Amundi Asset Management at 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France
- E-mail to complaints@amundi.com

In the case of a complaint you must clearly indicate your contact details (name, address, phone number or email address) and provide a brief explanation of your complaint. More information is available on our website www.amundi.fr.

If you have a complaint about the person that advised you about this product, or who sold it to you, they will tell you where to complain.

Other relevant information

You may find the prospectus, key information documents, notices to investors, financial reports, and further information documents relating to the product including various published policies of the product on our website www.amundi.fr. You may also request a copy of such documents at the registered office of the Management Company.

When this product is used as a unit-linked vehicle in a life insurance or capitalisation contract, additional information about this contract, such as the costs of the contract, which are not included in the costs mentioned in this document, the contact details for complaints and the procedures in the event of default of the insurance company are provided in the key information document of the contract, which must be provided to you by your insurer or broker or any other insurance intermediary in compliance with their legal obligation.

Past performance: You can download the past performance of the Fund over the last ten years at www.amundi.fr.

Performance scenarios: You can find previous performance scenarios updated on a monthly basis at www.amundi.fr.

Product

AMUNDI ACTIONS USA ISR - R (C)

Management Company: Amundi Asset Management (hereinafter: "we" or the "Management Company"), a member of the Amundi Group of companies. FR0013297520 - Currency: EUR

Management Company's website: www.amundi.fr

Call +33 143233030 for more information.

The AMF ("Autorité des Marchés Financiers") is responsible for supervising Amundi Asset Management in relation to this Key Information Document.

Amundi Asset Management is authorised in France under number GP-04000036 and regulated by the AMF.

Key Information Document production date: 05/07/2024.

What is this product?

Type: Units of AMUNDI ACTIONS USA ISR, a UCITS (Undertaking for Collective Investment in Transferable Securities), established in the form of an FCP.

Term: The Fund has an unlimited duration. The Management Company may dissolve the Fund by means of liquidation or merger with another fund in accordance with legal requirements.

AMF Classification ("Autorité des Marchés Financiers"): International equities

Objectives: By subscribing to AMUNDI ACTIONS USA ISR, you are investing in securities of US companies selected based on sustainable development criteria.

The management objective is, over five years, to equal or outperform its benchmark, the S&P500 (expressed in dollars - dividends reinvested), representative of the main market capitalisation of US companies, after taking ongoing charges into account, while incorporating ESG criteria into the selection process and analysis of the Fund's securities.

To achieve this, the management team focuses its portfolio on the shares of listed US companies. As such, it is based on a financial analysis combined with a non-financial analysis based on ESG (environmental, social and governance) criteria. For example, ESG criteria includes energy consumption and greenhouse gas emissions for the environmental dimension, human rights, health or safety for the social dimension, or remuneration policy and overall ethics for the governance dimension. The non-financial analysis results in an ESG rating for each issuer on a scale ranging from A (highest rating) to G (lowest rating). At least 90% of securities in the portfolio have an ESG rating. In addition, the Fund implements an SRI strategy based on a combination of approaches:

- "rating improvement" approach (the portfolio's average ESG rating must be higher than the ESG rating of the investment universe after eliminating at least 20% of the lowest-rated securities);
- normative and sectoral exclusion approach: exclusions of controversial weapons, companies that seriously and repeatedly violate one or more of the ten principles of the United Nations Global Compact and sectoral exclusions on coal and tobacco in accordance with Amundi's current exclusion policy. These issuers are rated G.
- Best-in-Class, which aims to favour the leading issuers in their sector of activity according to ESG criteria identified by the management company's team of extra-financial analysts. These issuers are rated A to D.

The Best-in-Class approach does not exclude any business sectors a priori; the Fund may therefore be exposed to certain controversial sectors. To limit the potential non-financial risks of these sectors, the Fund applies the exclusions set out above, coupled with a commitment policy that aims to promote dialogue with issuers and support them in improving their ESG practices. Thus, socially responsible management aims to reconcile the search for performance with the development of socially responsible practices and to achieve a more comprehensive assessment of the risks and sectoral opportunities specific to each issuer.

Monetary and bond products can also be selected.

Forward financial instruments or temporary purchases and sales of securities may be used for hedging and/or exposure.

The UCI is actively managed. Portfolio construction is carried out according to a systematic approach, aiming to exclude companies negatively rated in terms of ESG and to overweight companies combining positive ratings on both the ESG and financial dimension. The UCI is built under the constraints of limited geographical and sectoral deviations and a moderate ex-ante Tracking Error (risk of performance gap between the portfolio and the benchmark, estimated by a risk model), within a range of 1 to 3% under normal market conditions.

The UCI is classified Article 8 within the meaning of Regulation (EU) 2019/2088 on sustainability-related disclosures in the financial services sector (known as the "Disclosure Regulation").

Intended retail investors: This product is intended for investors with a basic knowledge and no or limited experience of investing in funds, who are seeking to increase the value of their investment and receive income over the recommended holding period and who are able to bear a loss of up to the full amount invested.

The product is not open to residents of the United States of America/"U.S. Person" (the definition of "U.S. Person" is available on the Management Company's website www.amundi.com and/or in the prospectus).

Redemption and transaction: Units may be sold (redeemed) daily as stated in the prospectus at the respective dealing price (net asset value). Further details are provided in the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus.

Distribution Policy: As this is a non-distributing unit class, investment income is reinvested.

More information: Further information regarding this Fund, including the prospectus and financial reports, is available free of charge on request from: Amundi Asset Management, 91–93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

The net asset value of the Fund is available on www.amundi.fr.

Depository: CACEIS Bank.

What are the risks and what could I get in return?

RISK INDICATOR



Lowest risk

Highest risk



The risk indicator assumes you keep the product for five years.

You may not be able to sell your product easily or you may have to sell at a price that significantly impacts on how much you get back.

The summary risk indicator is a guide to the level of risk of this product compared to other products. It shows how likely it is that the product will lose money because of movement in the markets or because we are not able to pay you.

We have classified this product as 5 out of 7, which is a medium-high risk class. This rates the potential losses from future performance at a medium-high level, and poor market conditions will likely impact our capacity to pay you.

Additional risks: Market liquidity risk could amplify the variation of product performances.

The use of complex products such as derivatives can lead to increased movement of securities in your portfolio.

This product does not include any protection from future market performance so you could lose some or all of your investment.

Beside the risks included in the risk indicator, other risks may affect the Fund's performance. Please refer to the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus.

PERFORMANCE SCENARIOS

The unfavourable, moderate, and favourable scenarios shown are illustrations using the worst, average, and best performance of the Fund over the last 10 years. Markets could develop very differently in the future. The stress scenario shows what you might get back in extreme market circumstances.

What you get from this product depends on future market performance. Market developments in the future are uncertain and cannot be accurately predicted.

Recommended holding period: 5 years

Investment EUR 10,000

Scenarios		If you exit after	
		1 year	5 years
Minimum	There is no minimum guaranteed return. You could lose some or all of your investment.		
Stress Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€820 -91.8%	€750 -40.4%
Unfavourable Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€8,540 -14.6%	€11,330 2.5%
Moderate Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€10,750 7.5%	€16,900 11.1%
Favourable Scenario	What you might get back after costs Average return each year	€13,870 38.7%	€19,870 14.7%

The figures shown include all the costs of the product itself, but may or may not include all the costs that you pay to your advisor or distributor. The figures do not take into account your personal tax situation, which may also affect how much you get back.

Unfavourable Scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 31/12/2021 and 13/06/2024.

Moderate scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 29/03/2018 and 31/03/2023.

Favourable scenario: This type of scenario occurred for an investment made between 31/10/2016 and 29/10/2021

What happens if Amundi Asset Management is unable to pay out?

The product is a co-ownership of financial instruments and deposits separate from the Management Company. In the event of default by the Management Company, the assets of the product held by the depositary will not be affected. In the event of default by the depositary, the risk of financial loss to the product is mitigated due to the legal segregation of the depositary's assets from those of the product.

What are the costs?

The person advising on or selling you this product may charge you other costs. If so, this person will provide you with information about these costs and how they affect your investment.

COSTS OVER TIME

The tables show the amounts that are taken from your investment to cover different types of costs. These amounts depend on how much you invest, and how long you hold the product. The amounts shown here are illustrations based on an example investment amount and different possible investment periods.

We have assumed:

- in the first year you would get back the amount that you invested (0% annual return). For the other holding periods we have assumed the product performs as shown in the moderate scenario.

- EUR 10,000 is invested.

Investment EUR 10,000

Scenarios	If you exit after	
	1 year	5 years*
Total costs	€360	€1,229
Annual Cost Impact**	3.6%	1.8%

* Recommended holding period.

** This illustrates how costs reduce your return each year over the holding period. For example, it shows that if you exit at the recommended holding period, your average return per year is projected to be 12.89% before costs and 11.07% after costs.

These figures include the maximum distribution fee that the person selling you the product may charge (2.50% of amount invested/EUR 250). This person will inform you of the actual distribution fee.

COMPOSITION OF COSTS

	One-off costs upon entry or exit	If you exit after 1 year
Entry costs	This includes distribution costs of 2.50% of the amount invested. This is the most you will be charged. The person selling you the product will inform you of the actual charge.	Up to EUR 250
Exit costs	We do not charge an exit fee for this product, but the person selling you the product may do so.	EUR 0.00
Ongoing costs taken each year		
Management fees and other administrative or operating costs	0.92% of the value of your investment per year. This percentage is based on the actual costs over the last year.	EUR 89.70
Transaction costs	0.21% of the value of your investment per year. This is an estimate of the costs incurred when we buy and sell the underlying investments for the product. The actual amount will vary depending on the volume of our purchases and sales.	EUR 20.77
Incidental costs taken under specific conditions		
Performance fees	There is no performance fee for this product.	EUR 0.00

How long should I hold it and can I take money out early?

Recommended holding period: 5 years. This period is based on our assessment of the risk and reward characteristics and costs of the Fund. This product is designed for medium-term investment; you should be prepared to stay invested for at least 5 years. You can redeem your investment at any time, or hold the investment longer.

Order schedule: Redemption orders must be received before 12:25 (Paris time) on the net asset value calculation date. Please refer to the AMUNDI ACTIONS USA ISR prospectus for more information about redemptions.

How can I complain?

If you have any complaints, you may:

- Mail Amundi Asset Management at 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France
- E-mail to complaints@amundi.com

In the case of a complaint you must clearly indicate your contact details (name, address, phone number or email address) and provide a brief explanation of your complaint. More information is available on our website www.amundi.fr.

If you have a complaint about the person that advised you about this product, or who sold it to you, they will tell you where to complain.

Other relevant information

You may find the prospectus, key information documents, notices to investors, financial reports, and further information documents relating to the product including various published policies of the product on our website www.amundi.fr. You may also request a copy of such documents at the registered office of the Management Company.

When this product is used as a unit-linked vehicle in a life insurance or capitalisation contract, additional information about this contract, such as the costs of the contract, which are not included in the costs mentioned in this document, the contact details for complaints and the procedures in the event of default of the insurance company are provided in the key information document of the contract, which must be provided to you by your insurer or broker or any other insurance intermediary in compliance with their legal obligation.

Past performance: You can download the past performance of the Fund over the last ten years at www.amundi.fr.

Performance scenarios: You can find previous performance scenarios updated on a monthly basis at www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - P (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010153320 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. (A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%).
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, le FCP n'investit pas dans les entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Le FCP bénéficie du label ISR.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€820	€750 -91,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 480	€11 490 -15,2% 2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 690	€16 570 6,9% 10,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€13 770	€19 280 37,7% 14,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€421	€1 758
Incidence des coûts annuels**	4,3%	2,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,14% avant déduction des coûts et de 10,63% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	156,00 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - I (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010175232 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. (A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%).
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, le FCP n'investit pas dans les entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Le FCP bénéficie du label ISR.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€820	€750 -91,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 520	€11 780 -14,8% 3,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 740	€16 990 7,4% 11,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€13 840	€19 770 38,4% 14,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€362	€1 256
Incidence des coûts annuels**	3,7%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,04% avant déduction des coûts et de 11,18% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	97,50 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - R (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013297520 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. (A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%).
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, le FCP n'investit pas dans les entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Le FCP bénéficie du label ISR.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

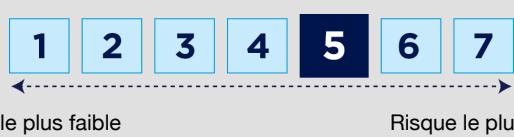
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios	Si vous sortez après		
	1 an	5 ans	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€820	€750
	Rendement annuel moyen	-91,8%	-40,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 540	€11 780
	Rendement annuel moyen	-14,6%	3,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 740	€17 020
	Rendement annuel moyen	7,4%	11,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 870	€19 810
	Rendement annuel moyen	38,7%	14,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2017.

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€355	€1 187
Incidence des coûts annuels**	3,6%	1,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,99% avant déduction des coûts et de 11,22% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,92% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	89,70 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,39 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - Z (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013394491 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. (A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%).
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, le FCP n'investit pas dans les entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Le FCP bénéficie du label ISR.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€800 -92,0%	€740 -40,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€8 330 -16,7%	€11 700 3,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 510 5,1%	€16 910 11,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€13 560 35,6%	€19 690 14,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€575	€1 181
Incidence des coûts annuels**	5,8%	2,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,11% avant déduction des coûts et de 11,08% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	52,25 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	8,17 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - PM (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013431814 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. (A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%).
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, le FCP n'investit pas dans les entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Le FCP bénéficie du label ISR.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€760 -92,4%	€690 -41,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 790 -22,1%	€10 640 1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€9 860 -1,4%	€15 430 9,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€12 830 28,3%	€18 000 12,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 30/09/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 158	€2 404
Incidence des coûts annuels**	11,8%	4,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,34% avant déduction des coûts et de 9,06% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	144,00 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	14,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - O (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400QRW3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 20/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE, vous investissez dans les titres de sociétés américaines sélectionnées en tenant compte de critères liés au développement durable.

L'objectif de gestion est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le S&P500 (exprimé en dollars - dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisation boursière des sociétés américaines, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées américaines. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG sont la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche en « amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées. (A partir du 01/01/2026, ce pourcentage des titres les moins bien notés passera à 30%).
- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Par ailleurs, le FCP n'investit pas dans les entreprises liées à des activités considérées comme non alignées avec l'accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, gaz, ...) ou ne répondant pas aux critères d'éligibilité du label ISR français.

Ainsi, une gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur. Des produits monétaires et obligataires peuvent également être sélectionnés.

Le FCP bénéficie du label ISR.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique, visant à exclure les sociétés négativement notées sur la dimension ESG et à surpondérer les sociétés combinant des notations positives sur les deux dimensions ESG et financières. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking Error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, dans une fourchette de 1% à 3% en conditions normales de marché. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexisteante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€760 -92,4%	€700 -41,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€7 930 -20,7%	€11 320 2,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€10 000 0,0%	€16 330 10,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	€12 880 28,8%	€19 000 13,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 029	€1 270
Incidence des coûts annuels**	10,3%	2,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,03% avant déduction des coûts et de 10,31% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	15,39 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	14,21 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Identifiant d'entité juridique :
969500BDZ40WMMHSQA64

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 53,94 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-inclass ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

par le produit sont atteintes.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 0.223 (D).
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : -0.511 (E).

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.508 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de -0.41 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend

Les principales incidences négatives
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption

et les actes de corruption.

déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les

scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	7,59 %
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services	États-Unis	7,25 %

référence, à savoir:
du 01/01/2024 au
31/12/2024

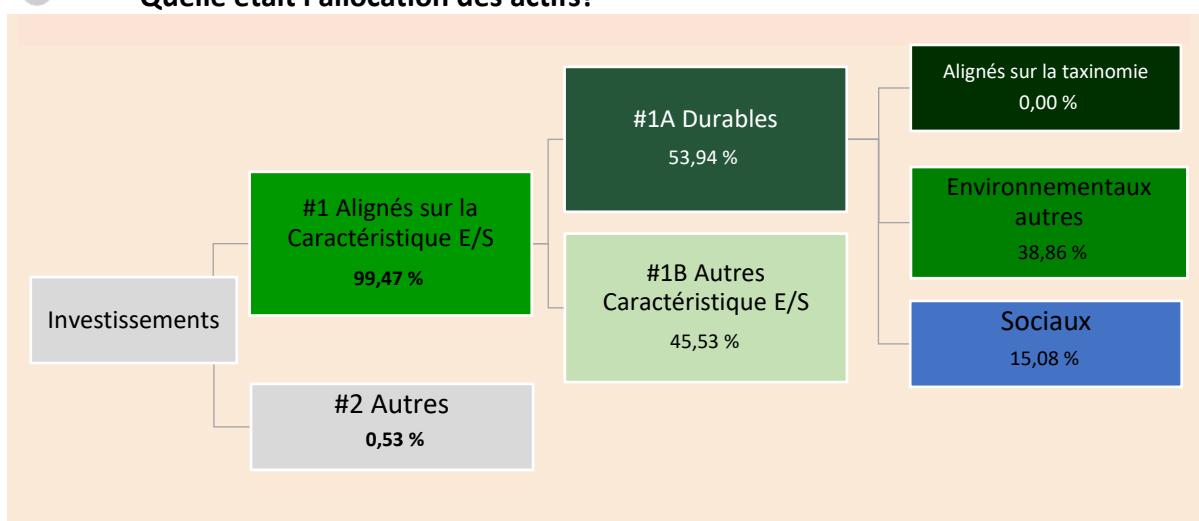
		Informatiques		
TESLA INC	Conso Cyclique	Automobiles & Composants	États-Unis	3,31 %
ELI LILLY & CO	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	2,16 %
BROADCOM INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	2,12 %
CISCO SYSTEMS INC	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	États-Unis	1,96 %
VISA INC-CLASS A SHARES	Finance	Services financiers	États-Unis	1,93 %
MASTERCARD INC-CL A	Finance	Services financiers	États-Unis	1,83 %
AMERICAN EXPRESS	Finance	Services financiers	États-Unis	1,79 %
WALT DISNEY CO/THE	Services de communication	Médias et Divertissement	États-Unis	1,76 %
EQUINIX INC	Immobilier	REITs	États-Unis	1,62 %
APPLIED MATERIALS INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	1,58 %
COMCAST CORP-CLASS A	Services de communication	Médias et Divertissement	États-Unis	1,58 %
ABBVIE INC	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	1,57 %
BAKER HUGHES A GE CO	Énergie	Équipement et Services pour Énergie	États-Unis	1,47 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?*

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	12,70 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	12,44 %
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	9,32 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	7,81 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	7,10 %
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	6,61 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	5,19 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	4,59 %
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	4,06 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	3,38 %

<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	3,30 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	3,14 %
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	3,02 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	2,20 %
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	1,95 %
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	1,92 %
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	1,88 %
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	1,84 %
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	1,83 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	1,32 %
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	1,21 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	0,87 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	0,86 %
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	0,50 %
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	0,33 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	0,07 %
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	0,03 %

<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,50 %</i>

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée.

- ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?***

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

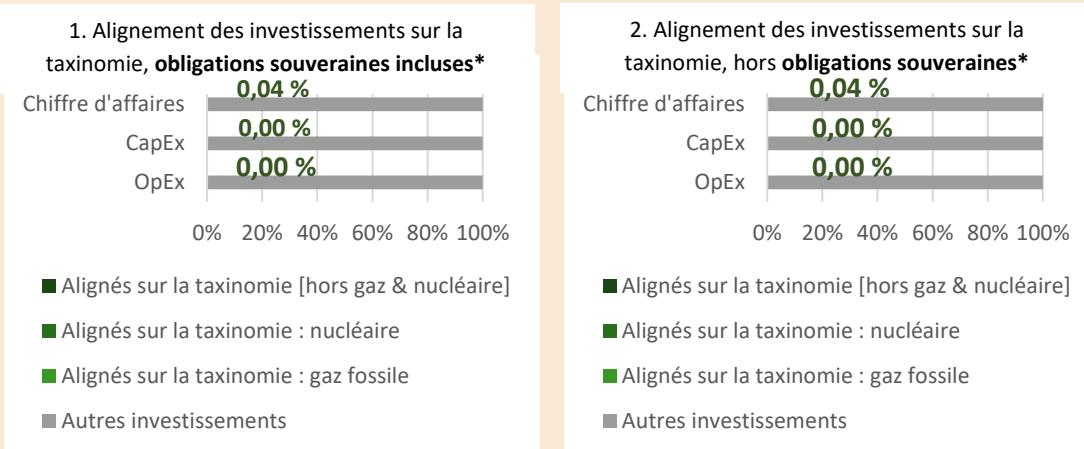
Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

(OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,00%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **38,86 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les

environnemental
qui ne tiennent pas
compte des critères
en matière
d'activités
économiques
durables sur le plan
environnemental au
titre du
règlement (UE)
2020/852.

normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **15,08 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraints de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG et est comparé à son univers de référence pour tous les sujets environnementaux et sociaux. Merci de vous référer à la question liée à la performance des indicateurs de durabilité.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG et est comparé à son univers de référence pour tous les sujets environnementaux et sociaux. Merci de vous référer à la question liée à la performance des indicateurs de durabilité.

- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG et est comparé à son univers de référence pour tous les sujets environnementaux et sociaux. Merci de vous référer à la question liée à la performance des indicateurs de durabilité.

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG et est comparé à son univers de référence pour tous les sujets environnementaux et sociaux. Merci de vous référer à la question liée à la performance des indicateurs de durabilité.

- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG et est comparé à son univers de référence pour tous les sujets environnementaux et sociaux. Merci de vous référer à la question liée à la performance des indicateurs de durabilité.

OPCVM AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC_FR

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452.



La confiance, ça se mérite